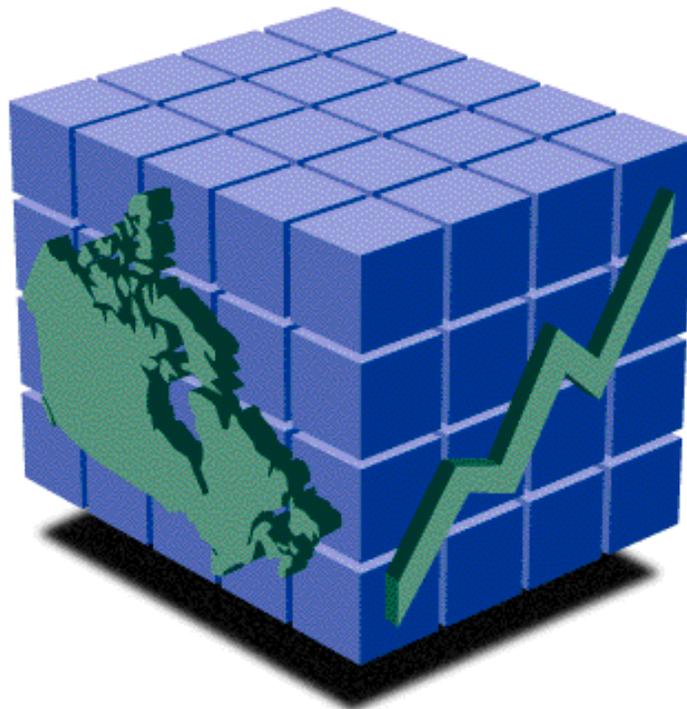




N° 92F0171GIF au catalogue

# Fichiers des limites cartographiques Recensement de 2001

Guide de référence



STATISTIQUE CANADA

# GEO

STATISTICS CANADA



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada 

## **Comment obtenir d'autres renseignements**

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## **Normes de service à la clientèle**

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada

# Fichiers des limites cartographiques Recensement de 2001

Guide de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2002

N° 92F-0171-GIF au catalogue

Ottawa

---

Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

## Quoi de neuf?

- Les fichiers des limites des aires de diffusion (AD) de 2001 remplacent les fichiers des limites de secteurs de dénombrement (SD) qui ont été produits pour le Recensement de 1996. L'AD est une nouvelle région géographique normalisée. Elle remplace le SD comme unité de base pour la diffusion.
- Le fichier des limites des parties des localités désignées montrant la composante des subdivisions de recensement (SDR) est accessible dans le fichier des limites des localités désignées.
- Dans le fichier des limites des divisions de recensement, on peut obtenir le fichier des limites des régions économiques.
- La classification des secteurs statistiques est offerte pour chaque SDR dans le fichier des limites des SDR.
- On a ajouté des détails hydrographiques de l'Atlas national et de la Base nationale de données topographiques en guise de référence pour déterminer les limites. Les données topographiques numériques qui sont incluses dans la Base nationale de données topographiques sont fournies par Géomatique Canada, Ressources naturelles Canada.

©Sa Majesté La Reine du Chef du Canada.

Reproduit avec la permission de Ressources naturelles Canada.

- Les lacs, les rivières et les estuaires sont intégrés dans une couche pour accompagner les limites, ce qui permet aux utilisateurs de créer des cartes thématiques présentant des rives réalistes.
- On a réussi, pour tout le Canada, à faire correspondre les limites avec les routes des fichiers du réseau routier (FRR); on peut utiliser les routes des FRR comme éléments de référence pour toutes les limites dans les fichiers des limites cartographiques (FLC).
- Toute l'information spatiale se fonde maintenant sur le Système de référence nord-américain de 1983.

Note 1 : Les FLC de 2001 sont la version du Recensement de 2001 des fichiers numériques cartographiques de 1996. Les produits des fichiers numériques des limites ont été abandonnés.

Note 2 : D'autres fichiers de limites, qui ne correspondent pas, sur le plan de la localisation, aux FLC ou aux FRR, sont accessibles dans le site de GéoGratis ([www.geogratiss.gc.ca](http://www.geogratiss.gc.ca)) et dans le site de Statistique Canada ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). L'utilisateur peut télécharger ces fichiers. Pour obtenir d'autres renseignements sur les fichiers qui conviennent à votre application, veuillez consulter la section 3, **Comment utiliser ce produit**.

## Table des matières

1.	À propos de ce guide.....	1
2.	Aperçu.....	2
3.	Comment utiliser ce produit.....	5
4.	Aire de diffusion.....	9
5.	Provinces et territoires.....	18
6.	Circonscription électorale fédérale, Ordonnance de représentation de 1996 .....	24
7.	Région économique (fichier accessible avec le FLC des divisions de recensement).....	30
8.	Division de recensement.....	37
9.	Subdivision de recensement unifiée.....	44
10.	Subdivision de recensement.....	51
11.	Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement.....	60
12.	Secteur de recensement.....	67
13.	Région urbaine.....	75
14.	Localité désignée et parties de localité désignée.....	82
15.	Glossaire.....	91
	Annexe A : Hiérarchie des unités géographiques normalisées pour la diffusion, recensement de 2001.....	98
	Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, recensement de 2001.....	99
	Annexe C : Codes d'identification uniques uniformisés en fonction des autres produits géographiques.....	100
	Annexe D : Règles de désignation des fichiers de données spatiales.....	102
	Annexe E : Unités géographiques par RMR et AR.....	105
	Annexe F : Historique.....	107

Annexe G : Précision de localisation du réseau routier de la Base géographique nationale.....	110
Annexe H : La couverture d'hydrographie supplémentaire .....	112
Annexe I : Aires de diffusion non incluses dans les FLC des AD .....	114
Annexe J : Notes sur les fichiers des limites cartographiques des localités désignées et des subdivisions de recensement faisant partie de localités désignées....	116
Annexe K : Genres de subdivision de recensement selon la province et le territoire, recensement de 2001.....	117
Références.....	119
Produits et services de la Géographie.....	121
Entente de licence d'utilisation finale.....	128

## 1. À propos de ce guide

Le présent guide de référence est destiné aux utilisateurs d'un ou de tous les produits de la série des fichiers des limites cartographiques (FLC).

La section **Aperçu** donne des renseignements sur toute la série de produits et leur description ainsi que sur les méthodes utilisées pour créer ces produits.

Chacune des 12 sections suivantes porte sur un FLC et comporte trois sous-sections : le **contenu**, la **qualité des données** et la **fiche technique**. Le contenu et les spécifications techniques de chaque produit sont décrits de la façon suivante : le nombre d'unités géographiques, le nombre de polygones, la structure Ginguay des **codes géographiques** et le cliché d'enregistrement. En outre, on y présente une description de la méthode de dérivation ou des facteurs de la qualité de données spécifiques à chaque fichier s'il y a lieu.

L'énoncé de la qualité des données comporte des renseignements pour déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier. La fiche technique précise la configuration du système, le mode d'installation, le cliché d'enregistrement et le volume Ginguay des fichiers (en octets). Dans cette section, le choix de lettres minuscules ou majuscules pour les noms de fichiers et la description des clichés d'enregistrement peuvent ne pas correspondre à la combinaison réelle de lettres majuscules et minuscules du produit. Le volume des fichiers peut être légèrement différent de celui qui est indiqué dans le tableau pertinent.

Les termes et les concepts géographiques sont décrits brièvement dans le **glossaire**. Des explications supplémentaires figurent aussi dans le *Dictionnaire du recensement de 2001* (produit no 92-378-XIF au catalogue).

Ce guide de référence n'indique pas quels progiciels permettent d'utiliser les FLC. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs des logiciels concernés pour avoir des renseignements à cet égard. Statistique Canada tient une liste à jour des distributeurs en mesure de fournir les fichiers du réseau routier de 2001 dans un format compatible avec leur logiciel. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près.

Ce guide a été réalisé à partir de la meilleure information existante au moment de sa diffusion. Il ne constitue nullement une garantie de l'exactitude des données dans le cas où l'on ferait des observations différentes de celles énoncées ici. Bon nombre de codes géographiques et de valeurs quantitatives qu'on trouve dans le présent guide ont été transcrits à partir d'écrans d'ordinateurs ou de rapports internes, puis ont été entrés manuellement. Toutes les mesures possibles ont été prises pour livrer un produit entièrement vérifié. On ne peut toutefois garantir la fiabilité des données à 100 %.

## 2. Aperçu

### Les fichiers des limites cartographiques

Les **fichiers des limites cartographiques** (FLC) constituent une série de produits qui contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les nappes d'eau intérieures importantes, tous intégrés dans une même couche. (Dans le reste du texte, on utilisera le générique « hydrographie » pour parler des lacs et des rives.) Les coordonnées sont la latitude et la longitude, et sont fondées sur le **Système de référence nord-américain** de 1983 (NAD83). Les FLC de 2001 remplacent les fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits en vue du Recensement de 1996.

Les FLC sont offerts pour les niveaux géographiques *normalisés* suivants<sup>1</sup> :

- **provinces et territoires** (produit no 92F0160XCF au catalogue);
- **circonscriptions électorales fédérales** (Ordonnance de représentation de 1996) (produit no 92F0163XCF au catalogue);
- **divisions de recensement** (produit no 92F0161XCF au catalogue);
- **régions économiques** (produit no 92F0161XCF au catalogue);
- **subdivisions de recensement unifiées** (produit no 92F0167XCF au catalogue);
- **subdivisions de recensement** (SDR) (produit no 92F0162XCF au catalogue);
- **régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement** (RMR/AR) (produit no 92F0166XCF au catalogue);
- **secteurs de recensement** (SR) (produit no 92F0168XCF au catalogue);
- **régions urbaines** (produit no 92F0164XCF au catalogue);
- **localités désignées** (produit no 92F0165XCF au catalogue);
- **aires de diffusion** (AD) (nouvelle région géographique en 2001) (produit no 92F0169XCF au catalogue).

On peut acheter tous les FLC comme fichiers nationaux. Les fichiers des limites indiquant les SR, les AR et les SDR sont offerts en tant que produits normalisés pour :

- le Canada;
- les 10 provinces et 3 territoires;
- les 27 RMR;
- les 19 AR avec SR.

On peut se procurer les sous-ensembles des FLC dans les bureaux régionaux comme produit personnalisé.

---

1. Dans le présent guide de référence, on utilise les termes « niveau géographique normalisé » ou « unités géographiques normalisées » pour renvoyer aux niveaux géographiques définis dans la *Classification géographique type* et aux niveaux géographiques établis principalement pour recueillir et diffuser des données de recensement. L'*annexe A* de ce guide comporte un diagramme illustrant la hiérarchie des niveaux géographiques normalisés.

La figure suivante montre les détails hydrographiques qu'on trouve dans les FLC :



Fichier des limites cartographiques de 2001, provinces et territoires

Il existe également des couvertures hydrographiques supplémentaires pouvant être utilisées avec les FLC. Veuillez consulter l'annexe H pour obtenir d'autres renseignements. Le diagramme suivant montre le Fichier des limites cartographiques SDR avec les éléments hydrographiques supplémentaires de Vancouver :



Limites de subdivisions de recensement de la région métropolitaine du recensement de Vancouver.

**Date de référence**

La **date de référence géographique** est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement sont recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001 ainsi que les limites des régions géographiques contenues dans les FLC, la date de référence géographique était le **1er janvier 2001**.

### 3. Comment utiliser ce produit

#### Objet du produit

On a produit les fichiers des limites cartographiques (FLC) pour appuyer l'analyse spatiale et la cartographie thématique de données du Recensement de la population de 2001, pour lesquelles des rives réalistes sont nécessaires. On peut également les utiliser avec des données du Recensement de l'agriculture ou avec d'autres données de Statistique Canada pour l'analyse et la cartographie thématique.

Utilisés avec un logiciel approprié, les FLC offrent un cadre à la cartographie thématique permettant d'appuyer des applications comme les études de la population et de l'utilisation des sols, la recherche sociale et économique et les études de marché. Les identificateurs géographiques établissent un lien entre les données statistiques et les limites des régions géographiques. On peut aussi utiliser les FLC pour créer de nouvelles régions géographiques en regroupant les régions géographiques normalisées et pour procéder à d'autres manipulations de données au moyen du logiciel de l'utilisateur. Sur le plan de la localisation, les FLC correspondent aux **fichiers du réseau routier** (FRR) et aux **fichiers schématiques du réseau routier**, lesquels peuvent offrir un contexte géographique additionnel pour les applications de cartographie.

On a créé les fichiers des limites cartographiques pour la cartographie thématique, et particulièrement pour la cartographie choroplèthe des données de recensement. On a intégré les rives et les nappes d'eau intérieures aux limites pour permettre aux utilisateurs d'ombrer plus facilement les polygones de territoire. Les éléments hydrographiques supplémentaires permettent aussi de faciliter la cartographie de l'hydrographie et du territoire situés à l'extérieur de la masse terrestre du Canada. (Veuillez consulter l'annexe H pour de plus amples renseignements à ce sujet.) Les limites des fichiers des limites cartographiques incluent le littoral entourant le Canada et les rives des grandes nappes d'eau intérieures du pays.

On a créé les fichiers des limites des régions urbaines pour pouvoir ombrager les régions plus urbanisées dans le cadre de la cartographie des autres limites, comme les limites des RMR/AR ou des secteurs de recensement (disponibles dans les fichiers des limites cartographiques).

À partir d'Internet, on peut télécharger, sans frais, d'autres fichiers de limites semblables aux FLC.

#### Utilisation des FLC avec d'autres fichiers de limites

Lorsqu'ils s'interrogent sur la façon d'utiliser les FLC, les utilisateurs doivent se renseigner sur la compatibilité de ces fichiers avec d'autres fichiers semblables. On peut télécharger d'autres fichiers de limites à partir d'Internet. Ces fichiers comportent certains des mêmes niveaux géographiques que ceux figurant dans les FLC. Voici quelques-uns des produits de cartographie qu'on peut se procurer :

*Fichier des limites des divisions de recensement (DR) de l'écoumène de population dans le site Internet de Statistique Canada*

Le fichier des limites des DR de l'**écoumène** de population comporte des limites d'écoumènes généralisées ayant au moins une enclave d'écoumène pour chaque DR. On peut l'utiliser pour

produire des **cartes thématiques** à petite échelle contenant des données statistiques. Le fichier est offert gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada à l'adresse : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

Le Fichier des limites des divisions de recensement avec l'écoumène de population convient à la cartographie thématique à petite échelle. Le Fichier des limites pour les divisions de recensement de l'écoumène du recensement de 2001 **ne correspond pas, sur le plan de la localisation**, avec la série des fichiers des limites cartographiques. On recommande d'utiliser les FLC pour la cartographie thématique et la consultation des données de recensement aux niveaux géographiques plus détaillés. ***Les utilisateurs qui souhaitent se servir du fichier des limites de l'écoumène de population avec d'autres fichiers de limites doivent tenir compte des différences de localisation.***

#### *Fichiers de limites offerts dans GéoGratis*

On peut télécharger, sans frais, divers fichiers de limites à partir du site Web GéoGratis, à l'adresse : [www.geogratias.gc.ca](http://www.geogratias.gc.ca). Certains de ces fichiers conviennent à la cartographie à petite échelle, ce qui n'est pas le cas des FLC car ils sont trop détaillés.

Les fichiers offerts par GéoGratis contiennent également les limites du Recensement de 2001, établis par la Division de la géographie, mais les limites ont été déplacées pour correspondre, sur le plan de la localisation, avec les traits hydrographiques de Géobase 0. Les fichiers de limites de GéoGratis ne correspondent pas, sur le plan de la localisation, aux FRR ou aux fichiers schématiques du réseau routier offerts par Statistique Canada. (Toutefois, les fichiers de limites de GéoGratis correspondent, en termes de localisation, aux autres fichiers accessibles par le truchement de GéoGratis). Veuillez consulter le site [www.geogratias.gc.ca](http://www.geogratias.gc.ca) pour obtenir d'autres renseignements sur les fichiers de GéoGratis.

***On recommande d'utiliser les FLC pour la cartographie thématique et la consultation des données de recensement à des niveaux géographiques plus détaillés. Lorsqu'on décide de l'ensemble des fichiers de limites à utiliser, il faut tenir compte des autres données géospatiales qui seront utilisées avec les fichiers de limites.***

## **Restrictions**

La précision de localisation des FLC ne soutient pas les applications cadastrales, d'arpentage ou de génie.

Les données de source servant à créer les produits sont associées à des échelles très différentes. Par conséquent, les cartes tracées à l'aide des FLC ne seront pas précises si leur échelle est plus grande que l'échelle du matériel qui a servi à leur création. Tout particulièrement, on ne pourra se servir des rives initialement numérisées à une échelle de 1 : 1 000 000 (à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement [RMR] et des agglomérations de recensement [RA]) pour la cartographie à grande échelle.

Les FLC sont recommandés pour la cartographie de portées locale et régionale. On peut indiquer les limites aux échelles variant entre 1 : 1 000 000 et 1 : 5 000 000, ainsi que 1 : 250 000 et plus de détails pour les cartes contenant des données à l'intérieur des RMR et des AR.

## Méthodes

### *Création de la couche hydrographique*

Pour créer la couche hydrographique, on a choisi les polygones hydrographiques tirés de la Base nationale des données topographiques (BNDT) (les cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000) et de l'Atlas national (Géobase 0). On a utilisé les nappes d'eau les plus importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 tirées de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. Les traits hydrographiques de l'Atlas national ont été utilisés pour le reste du Canada. L'hydrographie était généralisée et les petits lacs ont été retirés du fichier des limites.

### *Création de la couche de données de base sur les limites*

À partir de la **Base géographique nationale** (BGN), on a établi une couche de données de base sur les limites (sans traits hydrographiques). Ce fichier numérique comprend des polygones et des codes d'identification des aires de diffusion (AD), des localités désignées (LD) et des circonscriptions électorales fédérales (CÉF).

### *Création de la couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques*

La couche de données hydrographiques a été intégrée à la couche des données de base sur les limites pour la création d'une couche de données ayant des rives, des lacs intérieurs et des rivières réalistes. On a vérifié cette couche pour s'assurer que tous les polygones nécessaires pour distinguer les AD, les LD et les CÉF étaient présents. Cette vérification a été faite à l'aide de l'information sur les limites de la BGN et de l'information figurant dans les tableaux ORACLE de la base d'extraction de données.

### *Création des limites pour les FLC*

Chaque fichier de limites a été créé en regroupant les polygones compris dans la **couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques**. Les fichiers des limites des AD ont été créés en regroupant les polygones formant les AD individuelles. (Toutes les limites qui ne servaient pas à distinguer les AD ont été retirées du fichier.) En outre, les fichiers des limites des LD et les fichiers des limites des CÉF ont été créés de la même manière, à partir de la **couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques**. Les fichiers des limites des régions urbaines ont été créés au cours d'un processus séparé et ont été établis à partir des limites des **îlots** de la BGN. Tous les autres fichiers de limites ont été créés en regroupant les polygones tirés des fichiers des limites des AD.

### *Information sur les attributs de FLC*

Des renseignements supplémentaires, comme le nom de chaque unité de limite, ont été inclus dans les fichiers des limites. Cette information a été tirée de la base d'extraction de données. Par exemple, pour les fichiers des limites des LD, le nom et le type de la LD ont été indiqués à titre d'attributs des polygones des LD.

Finalement, les fichiers ont été vérifiés, traduits et étiquetés adéquatement.

## Comparaison avec d'autres produits

Les FLC de 2001 remplacent les fichiers numériques cartographiques de 1996. Les améliorations suivantes ont été apportées aux fichiers du Recensement de 2001 :

- L'hydrographie et les limites sont intégrées dans une couche de données, ce qui permet aux utilisateurs de créer des cartes thématiques ayant des rives réalistes (sans avoir à manipuler deux couches d'information) (veuillez consulter l'annexe H).
- On utilise davantage de détails hydrographiques tirés de l'Atlas national (hydrographie à l'échelle de 1 : 1 000 000 de la Géobase 0) et de la BNDT (dans les régions métropolitaines) comme éléments de référence pour soutenir les limites.
- Meilleure correspondance avec les routes des fichiers du réseau routier (FRR) pour tout le Canada; les routes des FRR peuvent servir de référence à l'égard de *toutes* les limites des FLC.

Voici les nouveaux fichiers de limites accessibles dans cette série pour le Recensement de 2001 :

- Fichier des limites des AD;
- Le fichier des limites des parties de LD montrant la composante des subdivisions de recensement est accessible à partir du fichier des limites des LD;
- Le fichier des limites des régions économiques est accessible à partir du fichier des limites des divisions de recensement.

## 4. Aire de diffusion

### Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des aires de diffusion (AD) du Canada comporte les limites des AD pour le Recensement de 2001. L'AD est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

Le fichier des limites des AD contient des polygones qui représentent les AD. Chaque polygone occupant une partie de la **superficie des terres** du Canada possède un ADidu (un code servant à identifier chaque AD de façon unique). Le fichier national des limites des AD comprend les polygones représentant les AD. On compte plus de polygones que d'AD, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Ce fichier n'indique pas les 69 aires de diffusion complètement immergées d'eau (ou situées sur une portion de terre de moins de 10 kilomètres carrés). Il n'y a pas d'habitants dans ces AD. Celles-ci ont été créées en raison de l'intersection des limites des régions géographiques de niveaux supérieurs. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez consulter l'annexe I.

Voici, pour le FLC des AD, une répartition du nombre d'AD et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre d'AD	Nombre de polygones	Nombre d'AD situées dans plus d'un polygone
Canada	52 924	62 015	2 386
Terre-Neuve-et-Labrador	1 220	2 017	121
Île-du-Prince-Édouard	224	262	25
Nouvelle-Écosse	1 396	1 628	128
Nouveau-Brunswick	1 344	1 496	100
Québec	12 152	13 434	529
Ontario	18 584	19 972	731
Manitoba	2 232	2 451	92
Saskatchewan	2 935	3 202	130
Alberta	5 143	5 355	152
Colombie-Britannique	7 430	8 207	307
Yukon	117	156	20
Territoires du Nord-Ouest	92	444	22
Nunavut	55	3 391	29

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC\_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC\_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

## Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

## Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels des données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

## Précision de localisation

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des FLC s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

## Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives liées à chaque caractère, tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement.*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Les RMRidu 996; 997; 998 et 999 indiquent qu'aucunes RMR ou AR ne sont présentes dans ces secteurs. Ces valeurs n'ont aucune signification particulières et peuvent donc être considérées comme nulles.

## Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique d'AD, soit le ADidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de ADidu unique. Certains polygones n'avaient pas d'ADidu. Toutes ces AD consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées à la même AD.

On a vérifié chaque ADidu du FLC des aires de diffusion pour s'assurer qu'il était inscrit dans la base d'extraction de données à titre de valeur de ADidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :  
{(périmètre x périmètre)/superficie > 1 000} ET {superficie < 200 000 mètres}

## Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les fichiers des limites cartographiques (FLC) afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des FLC diffère

de celle présentée dans les **cartes de référence**. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le **géocodage** avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Certaines aires de diffusion indiquées dans GéoSuite ou dans GéoRecherche ne se trouvent pas dans le Fichier des limites cartographiques des aires de diffusion. Il s'agit d'aires de diffusion qui ne comportent aucune population et dont le territoire est minime ou inexistant. (Veuillez consulter l'annexe I pour de plus amples renseignements à ce sujet.)

Toutefois, les **points représentatifs** des AD dans GéoSuite ont été tirés sans égard à l'hydrographie utilisée dans les FLC; il se peut donc qu'ils ne correspondent pas aux traits hydrographiques. Ainsi, certains des points représentatifs des AD dans GéoSuite peuvent se trouver dans l'eau, comme le représentent les FLC.

La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les FLC. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des FLC sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

## **Intégralité des données**

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre d'AD, ainsi que leur identificateur unique, ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction de données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN. Certaines aires de diffusion ne se trouvent pas dans le Fichier des limites cartographiques des aires de diffusion. Il s'agit d'aires de diffusion qui ne comportent aucune population et dont le territoire est minime ou inexistant.

Veuillez consulter l'annexe I pour voir la liste complète des AD manquantes.

## Fiche technique

Chaque FLC comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

## Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

### Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1  
fichier d'exportation ASCII  
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0  
fichiers d'exportation ASCII  
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Canada	gad_000b02a_f	80,8	gad_000b02m_f	103,4
Terre-Neuve-et-Labrador	gad_010b02a_f	4,5	gad_010b02m_f	6,2
St. John's (RMR)	gad_001b02a_f	0,5	gad_001b02m_f	0,6
Île-du-Prince-Édouard	gad_011b02a_f	0,3	gad_011b02m_f	0,3
Nouvelle-Écosse	gad_012b02a_f	4,1	gad_012b02m_f	6,0
Halifax (RMR)	gad_205b02a_f	1,6	gad_205b02m_f	2,4
Nouveau-Brunswick	gad_013b02a_f	3,0	gad_013b02m_f	3,9
Moncton (AR)	gad_305b02a_f	0,3	gad_305b02m_f	0,3
Saint John (RMR)	gad_310b02a_f	0,7	gad_310b02m_f	0,9
Québec	gad_024b02a_f	17,8	gad_024b02m_f	22,9
Chicoutimi – Jonquière (RMR)	gad_408b02a_f	0,5	gad_408b02m_f	0,6
Drummondville (AR)	gad_447b02a_f	0,1	gad_447b02m_f	0,1

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Granby (AR)	gad_450b02a_f	0,1	gad_450b02m_f	0,1
Montréal (RMR)	gad_462b02a_f	0,3	gad_462b02m_f	2,3
Québec (RMR)	gad_421b02a_f	1,0	gad_421b02m_f	1,0
Saint-Jean-sur-Richelieu (AR)	gad_459b02a_f	0,1	gad_459b02m_f	0,1
Sherbrooke (RMR)	gad_433b02a_f	0,3	gad_433b02m_f	0,3
Trois-Rivières (RMR)	gad_442b02a_f	0,3	gad_442b02m_f	0,3
Ontario	gad_035b02a_f	21,7	gad_035b02m_f	25,8
Barrie (AR)	gad_568b02a_f	0,2	gad_568b02m_f	0,2
Belleville (AR)	gad_522b02a_f	0,3	gad_522b02m_f	0,3
Brantford (AR)	gad_543b02a_f	0,1	gad_543b02m_f	0,1
Greater Sudbury (RMR)	gad_580b02a_f	0,8	gad_580b02m_f	1,0
Guelph (AR)	gad_550b02a_f	0,2	gad_550b02m_f	0,1
Hamilton (RMR)	gad_537b02a_f	0,7	gad_537b02m_f	0,6
Kingston (RMR)	gad_521b02a_f	1,1	gad_521b02m_f	1,5
Kitchener (RMR)	gad_541b02a_f	0,5	gad_541b02m_f	0,5
London (RMR)	gad_555b02a_f	0,5	gad_555b02m_f	0,5
North Bay (AR)	gad_575b02a_f	0,3	gad_575b02m_f	0,3
Oshawa (RMR)	gad_532b02a_f	0,3	gad_532b02m_f	0,2
Ottawa – Hull (RMR)	gad_505b02a_f	1,5	gad_505b02m_f	1,4
Peterborough (AR)	gad_529b02a_f	0,4	gad_529b02m_f	0,4
Sarnia (AR)	gad_562b02a_f	0,2	gad_562b02m_f	0,2
Sault Ste. Marie (AR)	gad_590b02a_f	0,2	gad_590b02m_f	0,2
St. Catharines – Niagara (RMR)	gad_539b02a_f	0,5	gad_539b02m_f	0,5
Thunder Bay (RMR)	gad_595b02a_f	0,4	gad_595b02m_f	0,4
Toronto (RMR)	gad_535b02a_f	3,7	gad_535b02m_f	2,8
Windsor (RMR)	gad_559b02a_f	0,4	gad_559b02m_f	0,3
Manitoba	gad_046b02a_f	3,3	gad_046b02m_f	4,4
Winnipeg (RMR)	gad_602b02a_f	0,8	gad_602b02m_f	0,7
Saskatchewan	gad_047b02a_f	3,6	gad_047b02m_f	4,4
Regina (RMR)	gad_705b02a_f	0,3	gad_705b02m_f	0,3
Saskatoon (RMR)	gad_725b02a_f	0,6	gad_725b02m_f	0,7
Alberta	gad_048b02a_f	4,7	gad_048b02m_f	5,3
Calgary (RMR)	gad_825b02a_f	0,9	gad_825b02m_f	0,8
Edmonton (RMR)	gad_835b02a_f	1,0	gad_835b02m_f	1,0
Lethbridge (AR)	gad_810b02a_f	0,1	gad_810b02m_f	0,1
Medicine Hat (AR)	gad_805b02a_f	0,3	gad_805b02m_f	0,3
Red Deer (AR)	gad_830b02a_f	0,1	gad_830b02m_f	0,1
Colombie-Britannique	gad_059b02a_f	9,5	gad_059b02m_f	11,6
Abbotsford (RMR)	gad_932b02a_f	0,2	gad_932b02m_f	0,2
Kamloops (AR)	gad_925b02a_f	0,4	gad_925b02m_f	0,5
Kelowna (AR)	gad_915b02a_f	0,3	gad_915b02m_f	0,9
Nanaimo (AR)	gad_938b02a_f	0,2	gad_938b02m_f	0,4
Prince George (AR)	gad_970b02a_f	0,4	gad_970b02m_f	0,5
Vancouver (RMR)	gad_933b02a_f	1,7	gad_933b02m_f	1,1
Victoria (RMR)	gad_935b02a_f	0,4	gad_935b02m_f	0,4

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Yukon	gad_060b02a_f	0,3	gad_060b02m_f	0,4
Territoires du Nord-Ouest	gad_061b02a_f	2,2	gad_061b02m_f	4,3
Nunavut	gad_062b02a_f	5,3	gad_062b02m_f	7,0

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- **DATUM** : NAD83
- **Projection** : géographique
- **Coordonnées** : latitude et longitude

### Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement pour les AD :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que des traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	4	12	F	3
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	4	12	F	3
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
ADidu	8	8	C	-
PRidu	2	2	C	-
SDRidu	7	7	C	-
RMRidu	3	3	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup> Éléments inclus seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
ADidu	Numéro d'identité unique de l'aire de diffusion (les deux premiers chiffres correspondent au code de la province ou du territoire, les deux suivants à celui de la division de recensement et les quatre derniers à l'aire de diffusion).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province.
SDRidu	Numéro d'identité unique de la subdivision de recensement (code de la Classification géographique type composé du code à 2 chiffres de la province, du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement).
RMRidu	Numéro d'identité unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
RPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LENGTH <sup>1</sup>	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

<sup>1</sup> Champs inclus avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

## Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

## 5. Provinces et territoires

### Contenu

Le fichier des limites des provinces et territoires du Canada comprend les limites de l'ensemble des 10 provinces et 3 territoires pour le Recensement de 2001. Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées. Le Canada est divisé en 10 provinces et 3 territoires.

Le fichier des limites des provinces et territoires contient des polygones qui représentent les provinces et territoires. Chaque polygone occupant une partie de la superficie des terres du Canada possède un PRidu (un code servant à identifier chaque province ou territoire de façon unique). Les données sur les provinces ou territoires ne sont offerts qu'à l'échelle nationale. Le fichier national des limites des provinces et territoires comprend polygones représentant les 10 provinces et 3 territoires. On compte plus de polygones que de provinces et de territoires, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le fichier des limites cartographiques (FLC) des provinces et territoires, une répartition du nombre de provinces et territoires et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de polygones
Canada	5 875
Terre-Neuve-et-Labrador	658
Île-du-Prince-Édouard	12
Nouvelle-Écosse	146
Nouveau-Brunswick	68
Québec	520
Ontario	251
Manitoba	75
Saskatchewan	59
Alberta	27
Colombie-Britannique	529
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	286
Nunavut	3 233

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC\_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC\_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

### Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur*

*l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

## **Historique**

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

## **Précision de localisation**

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des FLC s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

## **Précision des attributs**

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

## Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour la province ou le territoire, soit le PRidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de PRidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de PRidu unique. Toutes ces provinces ou territoires consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées à la même province ou au même territoire.

On a vérifié chaque PRidu du FLC des provinces et territoires pour s'assurer qu'il était inscrit dans la base d'extraction de données à titre de valeur de PRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

$\{(p \times p) / s > 1\,000\}$  ET  $\{s < 200\,000\}$  mètres

## Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les FLC afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des FLC diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décele des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le

géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les provinces ou territoires incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les FLC. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des FLC sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

### **Intégralité des données**

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre de provinces et territoires, ainsi que leur identificateur unique, ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN.

### **Fiche technique**

Chaque FLC comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

### **Spécifications des fichiers**

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

#### **Formats de logiciel**

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1  
fichier d'exportation ASCII  
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0  
fichiers d'exportation ASCII  
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gpr_000b02a_f	44,7	gpr_000b02m_f	66,6

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- DATUM : NAD83
- Projection : géographique
- Coordonnées : latitude et longitude

### Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement pour les provinces et territoires :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
PRenom	25	25	C	-
PRfnom	25	25	C	-
PRidu	2	2	C	-
PReabbr	10	10	C	-
PRfabbr	10	10	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup>Éléments inclus seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PRfnom	Nom français de la province ou du territoire
PRanom	Nom anglais de la province ou du territoire
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
PRfabrev	Abréviation française officielle du nom de la province
PRAabrev	Abréviation anglaise officielle du nom de la province
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
RPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LENGTH <sup>1</sup>	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

<sup>1</sup> Champs inclus avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

## 6. Circonscription électorale fédérale, Ordonnance de représentation de 1996

### Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 301 CÉF pour le Recensement de 2001. Une CÉF est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des CÉF utilisées pour le Recensement de 2001 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1996. Le fichier des limites des CÉF diffère de la version du Recensement de 1996, car il comporte des traits hydrographiques.

Le fichier des limites des CÉF contient des polygones qui représentent les CÉF. Chaque polygone occupant une partie de la superficie des terres du Canada possède un CÉFidu (un code servant à identifier chaque CÉF de façon unique). Le fichier des limites des CÉF n'est offert qu'à l'échelle nationale. Le fichier des limites des CÉF comprend polygones représentant les 301 CÉF. On compte plus de polygones que de CÉF, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le FLC des CÉF, une répartition du nombre de CÉF et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de CÉF	Nombre de polygones	Nombre de CÉF situées dans plus d'un polygone
Canada	301	6 538	220
Terre-Neuve-et-Labrador	7	666	7
Île-du-Prince-Édouard	4	18	4
Nouvelle-Écosse	11	164	11
Nouveau-Brunswick	10	89	10
Québec	75	705	52
Ontario	103	491	68
Manitoba	14	108	9
Saskatchewan	14	90	10
Alberta	26	90	20
Colombie-Britannique	34	587	26
Yukon	1	11	1
Territoires du Nord-Ouest	1	286	1
Nunavut	1	3 233	1

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC\_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC\_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

## Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

## Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

## Précision de localisation

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des FLC s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

## Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

## Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour la CÉF, soit le CÉFidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de CÉFidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de CÉFidu unique. Toutes ces CÉF consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées à la même CÉF.

On a vérifié chaque CÉFidu du FLC des CÉF pour s'assurer qu'il est inscrit dans la base d'extraction de données à titre de valeur de CÉFidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

## Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les FLC afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des FLC diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des

Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les CÉF incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les FLC. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des FLC sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

## Intégralité des données

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre de CÉF ainsi que leur identificateur unique ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN.

## Fiche technique

Chaque FLC comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

## Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

### Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1  
fichier d'exportation ASCII  
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0

fichiers d'exportation ASCII  
 extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gcef000b02a_f	46,0	gcef000b02m_f	68,6

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- DATUM : NAD83
- Projection : géographique
- Coordonnées : latitude et longitude

### Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement des CÉF (Ordonnance de représentation de 1996) :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
CÉFnom	60	60	C	-
CÉFidu	5	5	C	-
PRidu	2	2	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup> Éléments inclus seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
CÉFnom	Nom officiel de la circonscription électorale fédérale (CÉF).
CÉFidu	Numéro d'identité unique de la CÉF (composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 3 chiffres de la CÉF, Ordonnance de représentation de 1996).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
RPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LENGTH <sup>1</sup>	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

<sup>1</sup> Champs inclus avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

## 7. Région économique (fichier accessible avec le FLC des divisions de recensement)

### Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des régions économiques (RÉ) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 76 RÉ pour le Recensement de 2001. Une RÉ est constituée d'un groupe de **divisions de recensement** entières (sauf une en Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale. Le fichier des limites des RÉ est une nouveauté du Recensement de 2001 et sera offert avec le fichier des limites des divisions de recensement.

Le fichier des limites des RÉ contient des polygones qui représentent les RÉ. Chaque polygone occupant une partie de la superficie des terres du Canada possède un RÉidu (un code servant à identifier chaque RÉ de façon unique). Le fichier des limites des RÉ n'est offert qu'à l'échelle nationale. Le fichier des limites des RÉ comprend polygones représentant 76 RÉ. On compte plus de polygones que de RÉ, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le FLC des RÉ, une répartition du nombre de RÉ et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de RÉ	Nombre de polygones	Nombre de RÉ situées dans plus d'un polygone
Canada	76	6 097	73
Terre-Neuve-et-Labrador	4	666	4
Île-du-Prince-Édouard	1	12	1
Nouvelle-Écosse	5	151	5
Nouveau-Brunswick	5	75	5
Québec	17	580	17
Ontario	11	302	11
Manitoba	8	99	6
Saskatchewan	6	79	5
Alberta	8	57	8
Colombie-Britannique	8	546	8
Yukon	1	11	1
Territoires du Nord-Ouest	1	286	1
Nunavut	1	3 233	1

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC\_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC\_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

## Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

## Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

## Précision de localisation

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des FLC s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

## Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

## Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour la RÉ, soit le RÉidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de RÉidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de RÉidu unique. Toutes ces RÉ consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées à la même RÉ.

On a vérifié chaque RÉidu du FLC des régions économiques pour s'assurer qu'il est inscrit dans la base d'extraction de données à titre de valeur de RÉidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

## Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les FLC afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des FLC diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des

Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les RÉ incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les FLC. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des FLC sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

### **Intégralité des données**

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre de RÉ ainsi que leur identificateur unique ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN.

### **Fiche technique**

Chaque FLC comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

## Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

### Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1  
fichier d'exportation ASCII  
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0  
fichiers d'exportation ASCII  
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gre_000b02a_f	45,3	gre_000b02m_f	67,5

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- DATUM : NAD83
- Projection : géographique
- Coordonnées : latitude et longitude

### Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement pour les RÉ :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
RÉnom	90	90	C	-
RÉidu	4	4	C	-
PRidu	2	2	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup> Éléments inclus seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
RÉnom	Le nom de la région économique.
RÉidu	Numéro d'identité unique de la région économique (composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 2 chiffres de la division de recensement).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
RPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LENGTH <sup>1</sup>	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

<sup>1</sup> Champs inclus avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

## 8. Division de recensement

### Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des divisions de recensement (DR) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 288 DR pour le Recensement de 2001. La DR est une région administrative qui forme une composante de la **Classification géographique type** et comprend des subdivisions de recensement. Division de recensement (DR) est le terme général qu'on attribue aux régions créées en vertu des lois provinciales (comme les comtés, les municipalités régionales de comté et les districts régionaux) ou d'autres genres de régions. Les DR sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province.

Le fichier des limites des DR contient des polygones qui représentent les DR. Chaque polygone occupant une partie de la superficie des terres du Canada possède un DRidu (un code servant à identifier chaque DR de façon unique). Le fichier des limites des DR n'est offert qu'à l'échelle nationale. Le fichier des limites des DR comprend polygones représentant DR. On compte plus de polygones que de DR, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le FLC des DR, une répartition du nombre de DR et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de DR	Nombre de polygones	Nombre de DR situées dans plus d'un polygone
Canada	288	6 624	219
Terre-Neuve-et-Labrador	10	679	10
Île-du-Prince-Édouard	3	15	3
Nouvelle-Écosse	18	167	15
Nouveau-Brunswick	15	96	12
Québec	99	770	66
Ontario	49	446	44
Manitoba	23	134	12
Saskatchewan	18	101	11
Alberta	19	79	13
Colombie-Britannique	28	581	27
Yukon	1	11	1
Territoires du Nord-Ouest	2	289	2
Nunavut	3	3 256	3

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC\_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC\_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

## Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

## Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

## Précision de localisation

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des FLC s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

## Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

## Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour la DR, soit le DRidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de DRidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de DRidu unique. Toutes ces DR consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées à la même DR.

On a vérifié chaque DRidu du FLC des DR pour s'assurer qu'il est inscrit dans la base d'extraction de données à titre de valeur de DRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

## Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les FLC afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des FLC diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des

Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les DR incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les FLC. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des FLC sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

### **Intégralité des données**

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre de DR ainsi que leur identificateur unique ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN.

### **Fiche technique**

Chaque FLC comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

## Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

### Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1  
fichier d'exportation ASCII  
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0  
fichiers d'exportation ASCII  
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gdr_000b02a_f	46,1	gdr_000b02m_f	68,6

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- DATUM : NAD83
- Projection : géographique
- Coordonnées : latitude et longitude

## Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement pour les DR :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
DRnom	50	50	C	-
DRgenre <sup>2</sup>	3	3	C	-
DRidu	4	4	C	-
PRidu	2	2	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup> Éléments inclus seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
DRnom	Le nom officiel de la division de recensement.
DRgenre	Le genre de division de recensement (voir le domaine).
DRidu	Numéro d'identité unique de la division de recensement (code de la Classification géographique type — composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 2 chiffres de la division de recensement).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

**Domaine**

DRgenre: Le genre de région administrative considérée comme une DR.

Genres de divisions de recensement	
Valeurs	Définitions
CTY	County
CU	Communauté urbaine
DIS	District
DIV	Division de recensement
DM	District Municipality
MRC	Municipalité régionale de comté
RD	Regional District
REG	Région
RM	Regional Municipality
TER	Territoire
UC	United Counties

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
RPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LENGTH <sup>1</sup>	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

<sup>1</sup> Champs inclus avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

## 9. Subdivision de recensement unifiée

### Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des subdivisions de recensement unifiées (SRU) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 2 446 SRU pour le Recensement de 2001. Une SRU est une région statistique comprenant des subdivisions de recensement regroupées et utilisées pour le Recensement de l'agriculture. Une SRU est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement plutôt urbaines (villes, villages, etc.) qui ont été groupées avec des plus grandes subdivisions de recensement plutôt rurales, de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

Le fichier des limites des SRU contient des polygones qui représentent les subdivisions de recensement. Chaque polygone occupant une partie de la superficie des terres du Canada possède un SRU id (un code servant à identifier chaque SRU de façon unique). Le fichier des limites des SRU est offert pour le Canada et pour les provinces et territoires. Le fichier national des limites des SRU comprend des polygones représentant les 2446 SRU. On compte plus de polygones que de SRU, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le FLC des SRU, une répartition du nombre de SRU et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de SRU	Nombre de polygones	Nombre de SRU situées dans plus d'un polygone
Canada	2 446	9 369	741
Terre-Neuve-et-Labrador	87	776	58
Île-du-Prince-Édouard	68	110	24
Nouvelle-Écosse	43	210	28
Nouveau-Brunswick	151	264	53
Québec	1 111	2 011	237
Ontario	318	839	135
Manitoba	127	247	22
Saskatchewan	31	420	50
Alberta	77	175	39
Colombie-Britannique	157	761	89
Yukon	1	11	1
Territoires du Nord-Ouest	2	289	2
Nunavut	3	3 256	3

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC\_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC\_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

## Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

## Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

## Précision de localisation

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des FLC s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

## Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

## Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour la SRU, soit le SRU<sub>idu</sub>. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de SRU<sub>idu</sub> unique. Certains polygones ne possédaient pas de SRU<sub>idu</sub> unique. Toutes ces SRU consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées à la même SRU.

On a vérifié chaque SRU<sub>idu</sub> du FLC des subdivisions de recensement unifiées pour s'assurer qu'il est inscrit dans la base d'extraction de données à titre de valeur de SRU<sub>idu</sub> pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

## Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les FLC afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des FLC diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les SRU incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les FLC. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des FLC sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

### **Intégralité des données**

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre de SRU ainsi que leur identificateur unique ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN.

### **Fiche technique**

Chaque FLC comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

## Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

### Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1  
fichier d'exportation ASCII  
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0  
fichiers d'exportation ASCII  
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

Province ou territoire	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gsru000b02a_f	49,3	gsru000b02m_f	72,7
Terre-Neuve-et-Labrador	gsru010b02a_f	3,3	gsru010b02m_f	4,6
Île-du-Prince-Édouard	gsru011b02a_f	0,2	gsru011b02m_f	0,3
Nouvelle-Écosse	gsru012b02a_f	2,3	gsru012b02m_f	3,6
Nouveau-Brunswick	gsru013b02a_f	1,9	gsru013b02m_f	2,4
Québec	gsru024b02a_f	11	gsru024b02m_f	16,4
Ontario	gsru035b02a_f	11,4	gsru035b02m_f	16,8
Manitoba	gsru046b02a_f	2,2	gsru046b02m_f	3,6
Saskatchewan	gsru047b02a_f	2,3	gsru047b02m_f	3,4
Alberta	gsru048b02a_f	1,9	gsru048b02m_f	3
Colombie-Britannique	gsru059b02a_f	5,1	gsru059b02m_f	7,6
Yukon	gsru060b02a_f	0,2	gsru060b02m_f	0,3
Territoires du Nord-Ouest	gsru061b02a_f	2,1	gsru061b02m_f	3,3
Nunavut	gsru062b02a_f	5,3	gsru062b02m_f	7

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- DATUM : NAD83
- Projection : géographique
- Coordonnées : latitude et longitude

### Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement pour les SRU :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
SRUnom	70	70	C	-
SRUidu	7	7	C	-
Pridu	2	2	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup> Éléments seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
SRUnom	Le nom de la subdivision de recensement unifiée.
SRUIdu	Numéro d'identité unique de la subdivision de recensement unifiée (composé du code à 2 chiffres de la province ou du territoire, du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement unifiée).
PRIdu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
RPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LENGTH <sup>1</sup>	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

<sup>1</sup> Champs inclu avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

## 10. Subdivision de recensement

### Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des subdivisions de recensement (SDR) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 5 600 SDR pour le Recensement de 2001. Une SDR est une région administrative qui forme une composante de la Classification géographique type et comprend des aires de diffusion (AD). Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou les territoires considérés comme des équivalents municipaux à des fins statistiques (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

Le fichier des limites des SDR contient des polygones qui représentent les SDR. Chaque polygone occupant une partie de la superficie des terres du Canada possède un SDRidu (un code servant à identifier chaque SDR de façon unique). Le fichier des limites des SDR est offert pour le Canada et pour les provinces et territoires, ainsi que pour les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Le fichier national des limites des SDR comprend polygones représentant SDR. On compte plus de polygones que de SDR, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le FLC des SDR, une répartition du nombre de SDR et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de SDR	Nombre de polygones	Nombre de SDR situées dans plus d'un polygone
Canada	5 600	13 569	1 221
Terre-Neuve-et-Labrador	381	1 134	73
Île-du-Prince-Édouard	113	157	27
Nouvelle-Écosse	98	279	39
Nouveau-Brunswick	275	414	70
Québec	1 476	2 526	331
Ontario	586	1 331	214
Manitoba	298	512	54
Saskatchewan	1 002	1 275	112
Alberta	452	600	67
Colombie-Britannique	816	1 631	192
Yukon	35	60	9
Territoires du Nord-Ouest	37	354	16
Nunavut	31	3 296	16

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC\_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC\_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

## Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

## Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

## Précision de localisation

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des FLC s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

## Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Les RMRidu 996; 997; 998 et 999 indiquent qu'aucunes RMR ou AR ne sont présentes dans ces secteurs. Ces valeurs n'ont aucune signification particulière et peuvent donc être considérées comme nulles.

## Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour la SDR, soit le SDRidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de SDRidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de SDRidu unique. Toutes ces SDR consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées à la même SDR.

On a vérifié chaque SDRidu du FLC des SDR pour s'assurer qu'il est inscrit dans la base d'extraction de données à titre de valeur de SDRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

$$\{(p\text{érimètre} \times p\text{érimètre})/s\text{uperficie} > 1\ 000\} \text{ ET } \{s\text{uperficie} < 200\ 000 \text{ mètres}\}$$

## Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les FLC afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des FLC diffère de celle présentée dans les cartes de

référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les SDR incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les FLC. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des FLC sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

## **Intégralité des données**

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre de SDR ainsi que leur identificateur unique ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN.

## **Fiche technique**

Chaque FLC comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

## Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

### Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1  
fichier d'exportation ASCII  
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0  
fichiers d'exportation ASCII  
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Canada	gsdr000b02a_f	52,0	gsdr000b02m_f	75,7
Terre-Neuve-et-Labrador	gsdr010b02a_f	3,6	gsdr010b02m_f	5,0
St. John's (RMR)	gsdr001b02a_f	0,3	gsdr001b02m_f	0,5
Île-du-Prince-Édouard	gsdr011b02a_f	0,3	gsdr011b02m_f	0,3
Nouvelle-Écosse	gsdr012b02a_f	2,3	gsdr012b02m_f	4,6
Halifax (RMR)	gsdr205b02a_f	1,1	gsdr205b02m_f	2,0
Nouveau-Brunswick	gsdr013b02a_f	2,0	gsdr013b02m_f	2,6
Moncton (AR)	gsdr305b02a_f	0,1	gsdr305b02m_f	0,2
Saint John (RMR)	gsdr310b02a_f	0,5	gsdr310b02m_f	0,7
Québec	gsdr024b02a_f	11,4	gsdr024b02m_f	16,9
Chicoutimi – Jonquière (RMR)	gsdr408b02a_f	0,4	gsdr408b02m_f	0,5

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Drummondville (AR)	gsdr447b02a_f	0,1	gsdr447b02m_f	0,1
Granby (AR)	gsdr450b02a_f	0,1	gsdr450b02m_f	0,1
Montréal (RMR)	gsdr462b02a_f	0,7	gsdr462b02m_f	0,8
Québec (RMR)	gsdr421b02a_f	0,4	gsdr421b02m_f	0,6
Saint-Jean-sur-Richelieu (AR)	gsdr459b02a_f	0,1	gsdr459b02m_f	0,1
Sherbrooke (RMR)	gsdr433b02a_f	0,2	gsdr433b02m_f	0,2
Trois-Rivières (RMR)	gsdr442b02a_f	0,1	gsdr442b02m_f	0,2
Ontario	gsdr035b02a_f	11,8	gsdr035b02m_f	16,6
Barrie (AR)	gsdr568b02a_f	0,1	gsdr568b02m_f	0,1
Belleville (AR)	gsdr522b02a_f	0,2	gsdr522b02m_f	0,2
Brantford (AR)	gsdr543b02a_f	0,1	gsdr543b02m_f	0,1
Greater Sudbury (RMR)	gsdr580b02a_f	0,6	gsdr580b02m_f	0,9
Guelph (AR)	gsdr550b02a_f	0,1	gsdr550b02m_f	0,1
Hamilton (RMR)	gsdr537b02a_f	0,1	gsdr537b02m_f	0,2
Kingston (RMR)	gsdr521b02a_f	1,0	gsdr521b02m_f	1,4
Kitchener (RMR)	gsdr541b02a_f	0,2	gsdr541b02m_f	0,2
London (RMR)	gsdr555b02a_f	0,2	gsdr555b02m_f	0,2
North Bay (AR)	gsdr575b02a_f	0,2	gsdr575b02m_f	0,3
Oshawa (RMR)	gsdr532b02a_f	0,1	gsdr532b02m_f	0,1
Ottawa – Hull (RMR)	gsdr505b02a_f	0,6	gsdr505b02m_f	0,8
Peterborough (AR)	gsdr529b02a_f	0,3	gsdr529b02m_f	0,3
Sarnia (AR)	gsdr562b02a_f	0,1	gsdr562b02m_f	0,1
Sault Ste. Marie (AR)	gsdr590b02a_f	0,1	gsdr590b02m_f	0,2
St. Catharines – Niagara (RMR)	gsdr539b02a_f	0,2	gsdr539b02m_f	0,2
Thunder Bay (RMR)	gsdr595b02a_f	0,3	gsdr595b02m_f	0,3
Toronto (RMR)	gsdr535b02a_f	0,5	gsdr535b02m_f	0,7
Windsor (RMR)	gsdr559b02a_f	0,2	gsdr559b02m_f	0,2
Manitoba	gsdr046b02a_f	2,4	gsdr046b02m_f	3,8
Winnipeg (RMR)	gsdr602b02a_f	0,3	gsdr602b02m_f	0,4
Saskatchewan	gsdr047b02a_f	2,6	gsdr047b02m_f	3,7
Regina (RMR)	gsdr705b02a_f	0,2	gsdr705b02m_f	0,2
Saskatoon (RMR)	gsdr725b02a_f	0,4	gsdr725b02m_f	0,6
Alberta	gsdr048b02a_f	2,2	gsdr048b02m_f	3,3
Calgary (RMR)	gsdr825b02a_f	0,3	gsdr825b02m_f	0,4
Edmonton (RMR)	gsdr835b02a_f	0,4	gsdr835b02m_f	0,6
Lethbridge (AR)	gsdr810b02a_f	0,1	gsdr810b02m_f	0,1
Medicine Hat (AR)	gsdr805b02a_f	0,2	gsdr805b02m_f	0,3
Red Deer (AR)	gsdr830b02a_f	0,1	gsdr830b02m_f	0,1
Colombie-Britannique	gsdr059b02a_f	5,7	gsdr059b02m_f	8,2
Abbotsford (RMR)	gsdr932b02a_f	0,1	gsdr932b02m_f	0,1
Kamloops (AR)	gsdr925b02a_f	0,3	gsdr925b02m_f	0,4
Kelowna (AR)	gsdr915b02a_f	0,2	gsdr915b02m_f	0,2
Nanaimo (AR)	gsdr938b02a_f	0,1	gsdr938b02m_f	0,2
Prince George (AR)	gsdr970b02a_f	0,3	gsdr970b02m_f	0,4
Vancouver (RMR)	gsdr933b02a_f	0,3	gsdr933b02m_f	0,4

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Victoria (RMR)	gsdr935b02a_f	0,2	gsdr935b02m_f	0,2
Yukon	gsdr060b02a_f	0,3	gsdr060b02m_f	0,4
Territoires du Nord-Ouest	gsdr061b02a_f	2,2	gsdr061b02m_f	4,2
Nunavut	gsdr062b02a_f	5,2	gsdr062b02m_f	7,0

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- DATUM : NAD83
- Projection : géographique
- Coordonnées : latitude et longitude

### Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement pour les SDR :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
SDRnom	70	70	C	-
SDRgenre	3	3	C	-
SDRidu	7	7	C	-
PRidu	2	2	C	-
RMRidu	3	3	C	-
RÉidu	4	4	C	-
CSScode	1	1	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup> Éléments inclus seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
SDRnom	Le nom officiel de la subdivision de recensement.
SDRgenre	Le genre de subdivision de recensement (voir le domaine).
SDRidu	Numéro d'identité unique de la subdivision de recensement (code de la Classification géographique type composé du code à 2 chiffres de la province, du code à 2 chiffres de la division de recensement et du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
RMRidu	Numéro d'identité unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
RÉidu	Numéro d'identité unique de la région économique.
CSScode	Code de la Classification des secteurs statistiques (voir le domaine).
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

### Domaine

#### Code CSS

La **Classification des secteurs statistiques** (CSS) regroupe les SDR selon qu'elles font partie d'une RMR, d'une AR, d'une zone d'influence des RMR et des AR (ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible ou ZIM sans influence) ou des territoires (Territoires du Nord-Ouest, Yukon et Nunavut). La CSS est utilisée aux fins de la diffusion des données.

Classification des secteurs statistiques (CSS)	
Valeurs	Spécifications
1	Toutes les subdivisions de recensement (SDR) dans les régions métropolitaines de recensement (RMR)
2	Toutes les SDR dans les agglomérations de recensement (AR) ayant au moins un secteur de recensement dans la province
3	Toutes les SDR dans les AR sans secteur de recensement dans la province
4	Toutes les SDR de la province dans la catégorie de ZIM forte
5	Toutes les SDR de la province dans la catégorie de ZIM modérée
6	Toutes les SDR de la province dans la catégorie de ZIM faible
7	Toutes les SDR de la province dans la catégorie de ZIM sans influence
8	Les SDR dans les trois territoires

Veuillez consulter l'annexe K pour une liste de genres et descriptions par province/territoire.

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
RPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LENGTH <sup>1</sup>	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

<sup>1</sup> Champs inclus avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

## 11. Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement

### Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 27 RMR et des 113 AR pour le Recensement de 2001. Une RMR ou une AR est formée d'une grande région urbaine (appelée **noyau urbain**) ainsi que d'une ou plusieurs municipalités adjacentes. Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une AR et au moins 100 000 habitants pour former une RMR. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Le fichier des limites des RMR/AR contient des polygones qui représentent les RMR ou les AR. Chaque polygone occupant une partie de la superficie des terres possède un RMRidu (un code servant à identifier chaque RMR ou AR de façon unique). Le fichier des limites des RMR/AR est offert seulement à l'échelle nationale. Le fichier national des limites des RMR/AR comprend des polygones représentant les 140 RMR et AR. On compte plus de polygones que de RMR ou d'AR, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le FLC des RMR/AR, une répartition du nombre de RMR et d'AR et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de RMR ou AR	Nombre de polygones	Nombre de RMR et AR situées dans plus d'une partie
Canada	140	913	115
Terre-Neuve-et-Labrador	5	16	4
Île-du-Prince-Édouard	2	5	1
Nouvelle-Écosse	5	71	3
Nouveau-Brunswick	6*	44	6*
Québec	34*	227	30*
Ontario	41*	232	35*
Manitoba	4	30	4
Saskatchewan	9*	42	5*
Alberta	12*	56	8*
Colombie-Britannique	25	186	23
Yukon	1	3	1
Territoires du Nord-Ouest	1	1	0
Nunavut	-	-	-

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC\_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC\_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

Nota : Les numéros suivis du signe «\*» signifient qu'au moins une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement croise des limites provinciales. Dans chacun des cinq cas, la région métropolitaine de recensement/l'agglomération de recensement est comptée dans les deux provinces.

Répartition des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement croisant des limites provinciales :

Province	RMRidu	Nom du RMR\AR	Genre du RMR/AR
Nouveau-Brunswick Québec	330	Campbellton	agglomération de recensement
Québec Ontario	502	Hawkesbury	agglomération de recensement
Québec Ontario	505	Ottawa - Hull	région métropolitaine de recensement
Québec Ontario	515	Pembroke	agglomération de recensement
Saskatchewan Alberta	840	Lloydminster	agglomération de recensement

## Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

## Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

## Précision de localisation

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à*

*la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des FLC s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

### **Précision des attributs**

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

### **Cohérence logique**

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour la RMR/AR, soit le RMRidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de RMRidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de RMRidu unique. Toutes ces RMR/AR consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées à la même RMR/AR.

On a vérifié chaque RMRidu du FLC des RMR/AR pour s'assurer qu'il est inscrit dans la base d'extraction de données à titre de valeur de RMRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits

polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

### **Uniformité avec d'autres produits**

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les FLC afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des FLC diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décele des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les RMR et les AR incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les FLC. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des FLC sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

### **Intégralité des données**

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre de RMR et d'AR ainsi que leur identificateur unique ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN.

## Fiche technique

Chaque FLC comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

## Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

### Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1  
fichier d'exportation ASCII  
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0  
fichiers d'exportation ASCII  
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	grmr000b02a_f	18,6	grmr000b02m_f	25,4

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- DATUM : NAD83

- Projection : géographique
- Coordonnées : latitude et longitude

### Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement pour les RMR/AR :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
RMRnom	25	25	C	-
RMRidu	3	3	C	-
RMRgenre	1	1	C	-
PRidu	2	2	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup> Éléments inclus seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
RMRnom	Le nom officiel de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
RMRidu	Numéro d'identité unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
RMRgenre	Champ à caractère unique indiquant si l'unité est une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement (voir le domaine).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
EAU	Pou l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

### Domaine

RMRgenre: Champ comportant un caractère permettant de déterminer si l'unité est une RMR ou une AR.

Genre de région	
Valeurs	Spécifications
B	Région métropolitaine de recensement

D	Agglomération de recensement
---	------------------------------

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
RPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LENGTH <sup>1</sup>	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

<sup>1</sup> Champs inclu avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

## 12. Secteur de recensement

### Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des secteurs de recensement (SR) comprend les limites de l'ensemble des 4 798 SR pour le Recensement de 2001. Les SR sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont situés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Le fichier des limites des SR contient des polygones qui représentent les SR. Chaque polygone ayant un code de RMR ou d'AR subdivisée en secteurs de recensement possède un SRidu (un code servant à identifier chaque SR de façon unique). Le fichier des limites des SR est offert pour le Canada, pour les provinces ou territoires et pour les RMR ou les AR subdivisées en SR. Le fichier national des limites des SR comprend des polygones représentant les 4798 SR. On compte plus de polygones que de SR, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le FLC des SR, une répartition du nombre de SR et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de SR	Nombre de polygones	Nombre de SR situés dans plus d'un polygone
Canada	4 798	5 514	380
Terre-Neuve-et-Labrador	45	47	1
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-
Nouvelle-Écosse	86	144	13
Nouveau-Brunswick	71	93	10
Québec	1 263	1 437	121
Ontario	2 013	2 294	158
Manitoba	165	185	4
Saskatchewan	101	124	5
Alberta	457	504	11
Colombie-Britannique	597	686	46
Yukon	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-
Nunavut	-	-	-

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC\_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC\_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

### Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont*

*été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

## **Historique**

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

## **Précision de localisation**

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des FLC s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

## **Précision des attributs**

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

Les RMRidu 996; 997; 998 et 999 indiquent qu'aucunes RMR ou AR ne sont présentes dans ces secteurs. Ces valeurs n'ont aucunes significations particulières et peuvent donc être considérées comme nulles.

### **Cohérence logique**

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour le SR, soit le SRidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de SRidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de SRidu unique. Tous ces SR consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées au même SR.

On a vérifié chaque SRidu du FLC des SR pour s'assurer qu'il est inscrit dans la base d'extraction de données à titre de valeur de SRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

$\{(p \times p) / s > 1\,000\}$  ET  $\{s < 200\,000\}$  mètres

### **Uniformité avec d'autres produits**

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les FLC afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des FLC diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUPE « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la

Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les SR inclus dans ce fichier correspondent à ceux qui contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les FLC. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des FLC sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

### **Intégralité des données**

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre de SR ainsi que leur identificateur unique ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN.

### **Fiche technique**

Chaque FLC comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

### **Spécifications des fichiers**

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

#### **Formats de logiciel**

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1  
fichier d'exportation ASCII  
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0  
fichiers d'exportation ASCII  
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Canada	gsr_000b02a_f	14,4	gsr_000b02m_f	18,4
Terre-Neuve-et-Labrador	gsr_010b02a_f	0,4	gsr_010b02m_f	0,5
St. John's (RMR)	gsr_001b02a_f	0,4	gsr_001b02m_f	0,5
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	gsr_012b02a_f	1,3	gsr_012b02m_f	2,1
Halifax (RMR)	gsr_205b02a_f	1,3	gsr_205b02m_f	2,0
Nouveau-Brunswick	gsr_013b02a_f	0,7	gsr_013b02m_f	0,9
Moncton (AR)	gsr_305b02a_f	0,2	gsr_305b02m_f	0,2
Saint John (RMR)	gsr_310b02a_f	0,6	gsr_310b02m_f	0,8
Québec	gsr_024b02a_f	2,8	gsr_024b02m_f	3,3
Chicoutimi – Jonquière (RMR)	gsr_408b02a_f	0,4	gsr_408b02m_f	0,5
Drummondville (AR)	gsr_447b02a_f	0,1	gsr_447b02m_f	0,1
Granby (AR)	gsr_450b02a_f	0,1	gsr_450b02m_f	0,1
Montréal (RMR)	gsr_462b02a_f	1,1	gsr_462b02m_f	1,2
Québec (RMR)	gsr_421b02a_f	0,5	gsr_421b02m_f	0,7
Saint-Jean-sur-Richelieu (AR)	gsr_459b02a_f	0,1	gsr_459b02m_f	0,1
Sherbrooke (RMR)	gsr_433b02a_f	0,2	gsr_433b02m_f	0,2
Trois-Rivières (RMR)	gsr_442b02a_f	0,2	gsr_442b02m_f	0,2
Ontario	gsr_035b02a_f	5,6	gsr_035b02m_f	7,0
Barrie (AR)	gsr_568b02a_f	0,1	gsr_568b02m_f	0,1
Belleville (AR)	gsr_522b02a_f	0,2	gsr_522b02m_f	0,3
Brantford (AR)	gsr_543b02a_f	0,1	gsr_543b02m_f	0,1
Greater Sudbury (RMR)	gsr_580b02a_f	0,7	gsr_580b02m_f	0,9
Guelph (AR)	gsr_550b02a_f	0,1	gsr_550b02m_f	0,1
Hamilton (RMR)	gsr_537b02a_f	0,3	gsr_537b02m_f	0,3
Kingston (RMR)	gsr_521b02a_f	1,0	gsr_521b02m_f	1,4
Kitchener (RMR)	gsr_541b02a_f	0,3	gsr_541b02m_f	0,3
London (RMR)	gsr_555b02a_f	0,3	gsr_555b02m_f	0,3
North Bay (AR)	gsr_575b02a_f	0,2	gsr_575b02m_f	0,3
Oshawa (RMR)	gsr_532b02a_f	0,1	gsr_532b02m_f	0,1
Ottawa – Hull (RMR)	gsr_505b02a_f	0,8	gsr_505b02m_f	1,0
Peterborough (AR)	gsr_529b02a_f	0,3	gsr_529b02m_f	0,3
Sarnia (AR)	gsr_562b02a_f	0,1	gsr_562b02m_f	0,1
Sault Ste. Marie (AR)	gsr_590b02a_f	0,2	gsr_590b02m_f	0,2
St. Catharines – Niagara (RMR)	gsr_539b02a_f	0,3	gsr_539b02m_f	0,3

Province ou territoire et RMR ou AR subdivisée en secteurs de recensement	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga- octet)
Thunder Bay (RMR)	gsr_595b02a_f	0,3	gsr_595b02m_f	0,4
Toronto (RMR)	gsr_535b02a_f	1,1	gsr_535b02m_f	1,2
Windsor (RMR)	gsr_559b02a_f	0,3	gsr_559b02m_f	0,3
Manitoba	gsr_046b02a_f	0,4	gsr_046b02m_f	0,5
Winnipeg (RMR)	gsr_602b02a_f	0,4	gsr_602b02m_f	0,5
Saskatchewan	gsr_047b02a_f	0,6	gsr_047b02m_f	0,8
Regina (RMR)	gsr_705b02a_f	0,2	gsr_705b02m_f	0,2
Saskatoon (RMR)	gsr_725b02a_f	0,4	gsr_725b02m_f	0,6
Alberta	gsr_048b02a_f	1,2	gsr_048b02m_f	1,5
Calgary (RMR)	gsr_825b02a_f	0,4	gsr_825b02m_f	0,5
Edmonton (RMR)	gsr_835b02a_f	0,5	gsr_835b02m_f	0,7
Lethbridge (AR)	gsr_810b02a_f	0,1	gsr_810b02m_f	0,1
Medicine Hat (AR)	gsr_805b02a_f	0,2	gsr_805b02m_f	0,3
Red Deer (AR)	gsr_830b02a_f	0,1	gsr_830b02m_f	0,1
Colombie-Britannique	gsr_059b02a_f	1,7	gsr_059b02m_f	2,0
Abbotsford (RMR)	gsr_932b02a_f	0,1	gsr_932b02m_f	0,1
Kamloops (AR)	gsr_925b02a_f	0,3	gsr_925b02m_f	0,4
Kelowna (AR)	gsr_915b02a_f	0,2	gsr_915b02m_f	0,3
Nanaimo (AR)	gsr_938b02a_f	0,1	gsr_938b02m_f	0,2
Prince George (AR)	gsr_970b02a_f	0,4	gsr_970b02m_f	0,5
Vancouver (RMR)	gsr_933b02a_f	0,5	gsr_933b02m_f	0,5
Victoria (RMR)	gsr_935b02a_f	0,2	gsr_935b02m_f	0,2
Yukon	-	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-
Nunavut	-	-	-	-

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- DATUM : NAD83
- Projection : géographique
- Coordonnées : latitude et longitude

## Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement pour les secteurs de recensement :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
SRnom	7	7	C	-
SRidu	10	10	C	-
RMRidu	3	3	C	-
PRidu	2	2	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup> Éléments inclus seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
SRnom	Donnée numérique du secteur de recensement (SR), composée de 4 caractères, d'un point décimal et de 2 chiffres. Les SR plus grands que NNNN.00 sont fractionnés.
SRidu	Numéro d'identité unique du SR (composé du RMRidu et du SRnom).
RMRidu	Numéro d'identité unique de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
RPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LENGTH <sup>1</sup>	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

<sup>1</sup> Champs inclus avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

## 13. Région urbaine

### Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des régions urbaines (RU) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 913 RU pour le Recensement de 2001. Une région urbaine (RU) a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une **densité de population** d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme rural. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada.

On a délimité les régions urbaines en fonction des données de population du recensement de 2001. Ces régions ont été délimitées après la création de l'hydrographie de la couche de base utilisée comme point de départ des autres fichiers de limites. Par conséquent, il a fallu intégrer séparément les limites des régions urbaines de la BGN à l'hydrographie de la couche de base.

Les fichiers de limite de région urbaine ont été générés pour bien souligner la présence des régions les plus urbanisées lors de la cartographie de l'ensemble des limites cartographiques. Ce fichier des limites urbaines s'applique aux polygones et aucun attribut, (ARC\_CLASS par exemple) de la couche des arcs est caractérisé par cette réalité.

Voici, pour le FLC des RU, une répartition du nombre de régions urbaines et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de RU	Nombre de polygones	Nombre de RU situées dans plus d'un polygone
Canada	913	1 470	201
Terre-Neuve-et-Labrador	36	56	5
Île-du-Prince-Édouard	7	9	1
Nouvelle-Écosse	39	68	8
Nouveau-Brunswick	34*	55	8*
Québec	229*	386	49*
Ontario	258*	405	69*
Manitoba	42*	52	6*
Saskatchewan	65*	78	8*
Alberta	108*	139	17*
Colombie-Britannique	93	214	34
Yukon	1	2	1
Territoires du Nord-Ouest	3	3	0
Nunavut	3	3	0

Nota : Les numéros suivis du signe «\*» signifient qu'au moins une régions urbaines de recensement croise des limites provinciales. Dans chacun des cinq cas, la région urbaine de recensement est comptée dans les deux provinces.

Répartition des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement croisant des limites provinciales :

Province	RUidu	Nom du RU
Nouveau-Brunswick Québec	0122	Campbellton
Québec Ontario	0365	Hawkesbury
Québec Ontario	0616	Ottawa - Hull
Manitoba Saskatchewan	0282	Flin Flon
Saskatchewan Alberta	0478	Lloydminster

### Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

### Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

Une couche de limites des régions urbaines (sans hydrographie) a été constituée à partir des données de la Base géographique nationale (BGN). Ce fichier numérique consistait en des polygones ayant un code d'identification de région urbaine. Cette couche a été intégrée à la couche hydrographique afin de créer la couche des limites de base avec hydrographie qui serait incorporée dans les fichiers des limites cartographiques. On a alors généralisé les limites des régions urbaines afin de les intégrer à la couche hydrographique. (Afin de produire un meilleur produit cartographique, on a retiré les petits polygones situés entre les rives et les limites de chaque région urbaine.)

## Précision de localisation

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des FLC s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

## Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

## Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour la RU, soit le RUidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de RUidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de RUidu unique. Toutes ces RU

consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées à la même RU.

On a vérifié chaque RUIDu du FLC des régions urbaines pour s'assurer qu'il est inscrit dans la base d'extraction de données à titre de valeur de RUIDu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

### Uniformité avec d'autres produits

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKUID dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les traits hydrographiques utilisés dans les FLC ont été créés de façon à correspondre aux routes des FRR. Toutefois, les arcs des limites des FRR (désignés par ARC\_GROUP des « LI ») sont ceux qu'on trouve dans la BGN. Cette information très détaillée, comprenant les arcs des limites qui, pour des raisons juridiques, sont présents dans l'eau, a été conservée telle qu'elle était représentée dans la BGN. En fait, on a déterminé qu'il était préférable de conserver cette information détaillée pour procéder au géocodage à l'aide de l'information sur l'ÎLOTIDu contenue dans les FRR. Cependant, lorsqu'il cartographie les données des FLC (ou la couche de données sur les limites cartographiques des provinces et territoires) en tenant compte des FRR, l'utilisateur doit envisager d'extraire les polygones hydrographiques de la couche des routes et des limites du FLC.

Les données sur les régions urbaines incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les FLC. Cela est attribuable au fait que les zones de

territoire ou d'eau des FLC sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

## Intégralité des données

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre de régions urbaines, ainsi que leur identificateur unique, ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN.

## Fiche technique

Chaque FLC comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

## Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

### Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1  
fichier d'exportation ASCII  
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0  
fichiers d'exportation ASCII  
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo®	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada	gru_000b02a_f	3,6	gru_000b02m_f	2,4

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- DATUM : NAD83
- Projection : géographique
- Coordonnées : latitude et longitude

### Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement pour les régions urbaines :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
RUnom	100 <sup>2</sup>	100 <sup>2</sup>	C	-
RUidu	4	4	C	-
RUgenre	1	1	C	-
PRidu	2	2	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup> Éléments inclus seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

<sup>2</sup> La largeur de cet élément sera déterminée d'après le nom de la région urbaine le plus long, selon les données de 2001 (indisponibles).

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
RUnom	Nom de la région urbaine.
RUidu	Numéro d'identité unique de la région urbaine.
RUgenre	Champ à caractère unique indiquant le genre de région urbaine (voir le domaine).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

### Domaine

RUgenre : Champ à caractère unique indiquant une région métropolitaine de recensement ou une agglomération de recensement.

Genre de région urbaine	
Valeurs	Spécifications
1	Noyau urbain
2	Banlieue urbaine
4	Région urbaine autre qu'une région métropolitaine
6	Noyau urbain secondaire

## 14. Localité désignée et parties de localité désignée

### Contenu

Le fichier des limites cartographiques (FLC) des localités désignées (LD) du Canada comprend les limites de l'ensemble des 1 261 localités désignées pour le Recensement de 2001. Une LD est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou une région urbaine. Les LD sont établies par les provinces et les territoires en collaboration avec Statistique Canada en vue de fournir des données pour les régions inframunicipales. Le FLC des parties de LD du Canada comprend les limites de l'ensemble des 1 261 localités désignées et leurs subdivisions de recensement pour le Recensement de 2001.

Le fichier des limites des LD contient des polygones qui représentent les LD. Chaque polygone occupant une partie de la superficie des terres du Canada possède un LDidu (un code servant à identifier chaque LD de façon unique). Le fichier des limites des parties de LD contient des polygones qui représentent les subdivisions de recensement dans chaque LD et qui sont identifiés de façon unique par un code LD\_SDRidu. Les fichiers des limites des LD et des parties des LD sont offerts ensemble et à l'échelle nationale. Le fichier national des limites des LD comprend polygones représentant 1261 LD. On compte plus de polygones que de LD, principalement en raison des polygones additionnels nécessaires à la représentation des îles.

Voici, pour le FLC des LD, une répartition du nombre de LD et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de LD	Nombre de polygones	Nombre de LD avec plus d'un polygone
Canada	1 261	1 389	68
Terre-Neuve-et-Labrador	182	184	2
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-
Nouvelle-Écosse	59	65	5
Nouveau-Brunswick	172	182	8
Québec	78	79	1
Ontario	81	100	6
Manitoba	51	63	8
Saskatchewan	158	164	6
Alberta	260	272	10
Colombie-Britannique	219	278	21
Yukon	1	2	1
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-
Nunavut	-	-	-

Voici, pour le FLC des parties de LD, une répartition du nombre de parties de LD et de polygones, par province ou territoire :

Province ou territoire	Nombre de parties de LD	Nombre de polygones	Nombre de parties de LD avec plus d'un polygone
Canada	1 352	1 482	75
Terre-Neuve-et-Labrador	213	216	3
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-
Nouvelle-Écosse	62	67	4
Nouveau-Brunswick	197	208	9
Québec	78	79	1
Ontario	88*	110	7
Manitoba	52	65	9
Saskatchewan	159	165	6
Alberta	265	280	12
Colombie-Britannique	237*	290	23
Yukon	1	2	1
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-
Nunavut	-	-	-

Nota : Les numéros suivis d'un « \* » indiquent des SDR faisant partie de LD qui ne sont pas incluses dans les FLC des AD. Ces SDR sont énumérées à l'annexe J du guide de référence

Les traits d'arcs du fichier sont classifiés soit comme limites cartographiques (ARC\_CLASS = "BO") ou soit comme faisant partie du réseau hydrographique (ARC\_CLASS = "HY"). Afin de permettre aux utilisateurs de créer correctement des cartes thématiques, les limites cartographiques ne croisent pas les limites du réseau hydrographique.

## Qualité des données

*L'énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été produites et en indiquant leur degré d'exactitude. L'énoncé comprend un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que les éléments suivants : l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.*

## Historique

*L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des fichiers numériques ou des produits cartographiques.*

Le regroupement des polygones d'une couche d'information géographique a permis de produire tous les FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur ce processus, veuillez consulter l'annexe F.

## Précision de localisation

*Cet élément représente la précision absolue et relative de la localisation des caractères géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.*

Les limites sont tirées de la Base géographique nationale (BGN). Les données de la BGN sont stockées en double précision. Cependant, la précision de localisation des caractères de la BGN varie. La précision du stockage des données permet de placer les caractères qui sont côte à côte sur le sol dans la bonne position sur la carte, en les mettant en relation sans chevauchement.

La précision de localisation des FLC s'appuie sur la précision de localisation du matériel utilisé dans leur production (la BGN, l'hydrographie de la Géobase 0 de l'Atlas national et la Base nationale de données topographiques [BNDT]). Veuillez consulter l'annexe G pour obtenir d'autres renseignements sur les routes figurant dans la BGN. On a utilisé les nappes d'eau importantes des cartes aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 de la BNDT pour fournir de l'information de référence à l'intérieur des RMR et des AR. On a utilisé l'hydrographie de l'Atlas national (Géobase 0) à l'intérieur des RMR et des AR. Certains des petits polygones d'eau intérieurs ont été retirés des FLC. Pour obtenir d'autres renseignements sur le processus de production, veuillez consulter l'annexe F.

On a retiré certains sommets du fichier en raison de la généralisation des lignes (effectuée à l'aide de l'algorithme Douglas-Peucker et du programme ARC/INFO®, version 8.1) prévoyant une tolérance de 0,1 mètre.

## Précision des attributs

*Par précision des attributs, on entend la précision des données quantitatives et qualitatives reliées à chaque caractère (tel que la population d'une région urbaine, le nom de rue, le nom et le code de la subdivision de recensement).*

Les données sur les attributs liés aux polygones des fichiers des limites cartographiques ont été vérifiées séparément par rapport aux données contenues dans la Base d'extraction de données et se sont avérées exactes.

## Cohérence logique

*La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.*

On a vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un code indiquant s'ils représentent des terres ou de l'eau.

On a également vérifié tous les polygones pour s'assurer qu'ils comportent un identificateur unique pour la LD, soit le LDidu. On a examiné tous les cas où un polygone ne possédait pas de LDidu unique. Certains polygones ne possédaient pas de LDidu unique. Toutes ces LD

consistaient en un ensemble de polygones séparés par des nappes d'eau. Par exemple, deux îles, chacune représentée par un polygone, peuvent être rattachées à la même LD. Le même processus s'applique au fichier des parties des LD, dont on a vérifié chaque polygone pour s'assurer qu'il comportait un LD\_SDRidu unique. Dans les cas susmentionnés, certains polygones ne possédaient pas de LD\_SDRidu unique.

On a vérifié chaque LDidu du FLC des LD et chaque LD\_SDRidu du FLC des parties de LD pour s'assurer qu'ils sont inscrits dans la base d'extraction de données à titre de valeurs de LDidu et de LD\_SDRidu pour le Recensement de 2001.

On a testé l'ensemble des données pour s'assurer que la taille des polygones correspondait aux unités géographiques représentées. On s'est penché plus particulièrement sur les très petits polygones et sur les polygones lamelles. On définit les polygones lamelles comme des polygones minces et très longs.

On a appliqué les critères suivants pour détecter les polygones lamelles :

{ (périmètre x périmètre)/superficie > 1 000 } ET {superficie < 200 000 mètres}

### **Uniformité avec d'autres produits**

En général, la position des arcs des limites correspond à celle des fichiers du réseau routier (FRR) et des fichiers schématiques du réseau routier. Les corrections apportées aux tolérances dans les FRR et les fichiers schématiques du réseau routier peuvent entraîner des différences d'environ 1 ou 2 mètres entre les fichiers.

Les traits hydrographiques ont été créés spécialement pour les FLC afin de permettre la cartographie thématique aux échelles locale et régionale. L'hydrographie utilisée dans la couche de données des provinces et des territoires des FLC diffère de celle présentée dans les cartes de référence. Par conséquent, il est possible qu'on décèle des différences mineures entre la représentation de l'hydrographie et celle des limites.

Les éléments hydrographiques utilisés dans les Fichiers des limites cartographiques ont été créés pour correspondre aux routes des Fichiers du réseau routier. Cependant, les arcs des limites des Fichiers du réseau routier (désignés par ARC\_GROUP « BO ») sont ceux que l'on trouve dans la Base géographique nationale. Ces renseignements très détaillés, incluant les arcs des limites qui pour des raisons légales sont présentes dans l'eau, ont été conservés comme ils figuraient dans la Base géographique nationale. Les renseignements détaillés ont également été privilégiés pour le géocodage avec les renseignements BLOCKuid dans les Fichiers du réseau routier. Cependant, lorsqu'ils mettent en correspondance les Fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques des provinces/territoires) avec les Fichiers du réseau routier, les utilisateurs devraient considérer découper les polygones d'eau de la limite cartographique à partir de la couche représentant les routes et les limites. Toutefois, on recommande aux utilisateurs qui mettent en correspondance les fichiers des limites cartographiques (ou la couche des limites cartographiques provinces et territoires) et les fichiers du réseau routier de ne pas tenter d'établir des correspondances avec les arcs des limites des FRR (ARC\_GROUP de « BO ») s'ils ne veulent pas que ceux-ci tombent dans des plans d'eau.

Les données sur les LD incluses dans ce fichier correspondent à celles que contiennent GéoSuite et GéoRecherche. La superficie des diverses régions géographiques dans GéoSuite peut différer de celle générée par les FLC. Cela est attribuable au fait que les zones de territoire ou d'eau des

FLC sont fondées sur l'hydrographie généralisée et créée spécialement pour la cartographie thématique.

## Intégralité des données

*L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.*

Le nombre de LD ainsi que leur identificateur unique ont fait l'objet d'une vérification par rapport à l'information contenue dans la base d'extraction des données. On a également fait des comparaisons avec un ensemble de fichiers de limites tirés indépendamment de la BGN.

## Fiche technique

Chaque FLC comprend une seule couche de données. Les limites des régions géographiques normalisées ont été redéfinies pour la cartographie thématique en les intégrant aux traits hydrographiques.

## Spécifications des fichiers

Voici les formats standard dans lesquels la Division de la géographie offrira les produits de données spatiales numériques du Recensement de 2001.

### Formats de logiciel

Tous les produits sur CD-ROM qu'on peut se procurer et qui contiennent des limites numériques et des renseignements sur le réseau routier seront offerts dans les formats suivants :

- format d'échange ARC/INFO®, version 8.1  
fichier d'exportation ASCII  
extension de fichier : .e00 (données spatiales et tabulaires)
- format d'échange MapInfo®, version 6.0  
fichiers d'exportation ASCII  
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)  
extensions de fichier : .MIF (données graphiques), .MID (données tabulaires)

### Mode d'installation

Les fichiers ARC/INFO® et MapInfo® sont tous compressés dans des fichiers auto-exécutables WinZip® (extension de fichier .EXE). Les utilisateurs peuvent décompresser ces fichiers en les exécutant en DOS, ou en les sélectionnant dans Windows® et en cliquant deux fois sur l'icône du fichier, ou en les exécutant à partir de la boîte Exécuter dans Windows®.

Les noms des régions géographiques dans les fichiers des limites cartographiques contiennent des caractères accentués. Ces caractères sont affichés dans les versions ARC/INFO® et MapInfo® pour UNIX et Windows®. (Ils ont été vérifiés dans les applications pour ordinateur de table ARC/INFO® version 8.1, MapInfo® version 6.0 et MapInfo® version 4.5. Les accents sont également affichés dans ARC/INFO® 8.01 pour UNIX). Afin de conserver les accents, il est recommandé d'utiliser ArcToolbox® pour importer les fichiers dans l'environnement d'ARC/INFO® version 8.1 (desktop).

### Noms et volume des fichiers

On a formaté les noms de fichier pour mieux indiquer au client la source des données, la couverture, la région géographique, la langue et le format du fichier contenant les données.

	ARC/INFO®		MapInfo	
	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)	Nom du fichier	Volume du fichier (méga-octet)
Canada (LD)	gld_000b02a_f	2,7	gld_000b02m_f	2,9
Canada (LD_SDR)	gpld000b02a_f	2,7	gpld000b02m_f	2,9

### Représentation géographique

Tous les produits spatiaux sont offerts dans la représentation géographique suivante :

- DATUM : NAD83
- Projection : géographique
- Coordonnées : latitude et longitude

### Description des fichiers et cliché d'enregistrement

Cliché d'enregistrement pour les localités désignées :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
LDnom	70	70	C	-
LDgenre	3	3	C	-
LDidu	6	6	C	-
PRidu	2	2	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup> Éléments inclus seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
LDnom	Nom de la localité désignée.
LDgenre	Champ à trois caractères indiquant le genre de localité désignée (voir domaine).
LDidu	Numéro d'identité unique de la localité désignée (composé du code à 2 chiffres de la province et du code à 4 chiffres de la localité désignée).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

Cliché d'enregistrement pour les parties de LD :

Le tableau suivant montre le format des attributs des fichiers de limites ainsi que les traits hydrographiques intégrés.

Élément	Largeur	Extrant	Genre	Décimales
SUPERFICIE <sup>1</sup>	8	18	F	5
PÉRIMÈTRE <sup>1</sup>	8	18	F	5
<nom du fichier># <sup>1</sup>	4	5	B	0
<nom du fichier>-ID <sup>1</sup>	4	5	B	0
LDnom	70	70	C	-
LDgenre	3	3	C	-
LD_SDRidu	11	11	C	-
PRidu	2	2	C	-
SDRnom	70	70	C	-
SDRgenre	3	3	C	-
EAU	1	1	I	-

<sup>1</sup> Éléments inclus seulement dans les fichiers d'exportation ARC/INFO®.

Description de l'élément :

Élément	Description
SUPERFICIE	Superficie du polygone — établie par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
PÉRIMÈTRE	Périmètre du polygone — établi par ARC/INFO® (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>#	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
<nom du fichier>-ID	Établi par ARC/INFO® aux fins de traitement interne (l'élément ne se trouve pas dans les fichiers MapInfo®).
LDnom	Nom de la localité désignée.
LDgenre	Champ à trois caractères indiquant le genre de localité désignée (voir le domaine).
LD_SDridu	Numéro d'identité unique de la partie de la localité désignée (composé du code à 2 chiffres de la province, du code à 2 chiffres de la division de recensement, du code à 3 chiffres de la subdivision de recensement et du code à 4 chiffres de la localité désignée).
PRidu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
SDRnom	Nom officiel de la subdivision de recensement.
SDRgenre	Genre de subdivision de recensement (voir le domaine).
EAU	Pour l'eau, la valeur est de « 1 » et pour la terre, la valeur est de « 0 ».

### Domaine

LDgenre : Un champ à 3 caractères indiquant le genre de localité désignée.

Genres de localités désignées		
Valeurs	Définitions	Province ou territoire*
LD	Localité désignée	Terre-Neuve-et-Labrador
CFA	Class IV Area	Nouvelle-Écosse
LSD	District de services locaux	Nouveau-Brunswick
MDI	Municipalité dissoute	Québec
DMU	Dissolved Municipality	Ontario
LSB	Local Service Board	Ontario
NCM	Communauté du Nord	Manitoba
OHM	Organized Hamlet	Saskatchewan
UNP	Unincorporated Place	Alberta, Colombie-Britannique
MET	Métis Settlement	Alberta
IST	Island Trust	Colombie-Britannique
SE	Aboriginal Settlement	Yukon

\* L'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ne comptent aucune localité désignée pour le Recensement de 2001.

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
RPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LENGTH <sup>1</sup>	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> -ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

<sup>1</sup> Champs inclus avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

## 15. Glossaire

### **Aire de diffusion**

L'aire de diffusion (AD) est une petite unité géographique relativement stable formée d'un ou de plusieurs îlots. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle toutes les données du recensement sont diffusées. Les AD couvrent tout le territoire du Canada.

### **Base géographique nationale**

La Base géographique nationale (BGN) est une nouvelle base de données qui comprend les routes et les limites des régions géographiques normalisées en une couche intégrée ainsi que d'autres traits physiques et culturels (p.ex. le réseau hydrographique, le réseau ferroviaire et les lignes de transport d'énergie) enregistrés comme couches distinctes.

La BGN est une base de données de maintenance interne qui n'est pas diffusée. Elle contribue au soutien d'une vaste gamme d'opérations du recensement telles que le géocodage, la mise à jour du réseau routier et des tranches d'adresses, le programme de délimitation des îlots et l'établissement des limites des régions géographiques normalisées (y compris la délimitation automatisée des secteurs de dénombrement, des régions urbaines et des aires de diffusion). En outre, la BGN servira à la production de nombreux produits de la géographie pour le Recensement de 2001, notamment les cartes de référence et les Fichiers des limites cartographiques.

### **Carte de référence**

Une carte de référence indique l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les cartes donnent les limites, le nom et le code des régions géographiques normalisées, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

### **Carte thématique**

Une carte thématique illustre la répartition spatiale des données relatives à un thème ou plus pour les régions géographiques normalisées. La carte peut être de nature qualitative (p. ex. principaux types de fermes) ou quantitative (p. ex. variation en pourcentage de la population).

### **Chiffres ajustés**

Le terme « chiffres ajustés » désigne les chiffres de population et des logements du recensement précédent qui ont été ajustés (c'est-à-dire totalisés de nouveau) pour refléter les limites actuelles du recensement (p. ex. lorsque des limites sont modifiées entre deux recensements).

### **Circonscription électorale fédérale**

Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est une région représentée par un député à la Chambre des communes. Les limites des circonscriptions électorales fédérales utilisées pour 2001 sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1996.

### **Classification des secteurs statistiques**

La Classification des secteurs statistiques (CSS) regroupe les subdivisions de recensement selon qu'elles font partie d'une région métropolitaine de recensement, d'une agglomération de recensement, d'une zone d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible ou ZIM sans influence) ou des territoires (Territoires du Nord-Ouest, Territoire du Yukon et Nunavut). La CSS est utilisée aux fins de la diffusion des données.

**Classification géographique type**

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle utilisée à Statistique Canada pour trois genres de régions géographiques : *provinces et territoires*, *divisions de recensement (DR)* et *subdivisions de recensement (SDR)*. La CGT fournit des codes numériques uniques de ces régions géographiques qui constituent une structure hiérarchique.

**Code géographique**

Un code géographique est un numéro unique permettant d'identifier les régions géographiques normalisées et d'y accéder aux fins du stockage, de l'extraction et de la visualisation des données.

**Code postal**

Le code postal est un code à six caractères établi et utilisé par la Société canadienne des postes pour le tri et la distribution du courrier.

**Côté d'îlot**

Le côté d'îlot correspond à un côté de rue situé entre deux traits consécutifs qui coupent cette rue. Ces traits peuvent être d'autres rues, des limites de régions géographiques normalisées ou des limites de pavés de carte.

Les côtés d'îlot servent à produire des points représentatifs de côté d'îlot, qui sont utilisés pour le géocodage et l'extraction de données du recensement lorsque les adresses de voirie sont connues.

**Date de référence géographique**

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le Recensement de 2001, la date de référence géographique est le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

**Densité de la population**

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré.

**Division de recensement**

Division de recensement (DR) est le terme général de régions créées en vertu des lois provinciales (comme les comtés, les municipalités régionales de comté et les districts régionaux) ou d'autres genres de régions. Les divisions de recensement sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (subdivision de recensement) et la province.

**Écoumène**

Le terme « écoumène » est utilisé par les géographes pour désigner la surface habitée. Il s'applique généralement aux régions où des habitants ont établi leur résidence permanente, ainsi qu'à toutes les zones de travail occupées ou utilisées à des fins agricoles ou pour d'autres activités économiques. Il peut donc exister différents types d'écoumène, chacun présentant des caractéristiques qui lui sont propres (écoumène de population, écoumène agricole, écoumène industriel, etc.).

**Énoncés sur la qualité des données spatiales**

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été créées et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent un aperçu portant sur l'objet et l'utilisation, ainsi que des énoncés ayant trait à l'historique, à la précision de

localisation, à la précision des attributs, à la cohérence logique et à l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés dans le cadre du recensement.

### **Fichier cartographique des limites**

Les Fichiers cartographiques des limites (FCL) décrivent les limites des régions géographiques normalisées, y compris les rives et les lacs, à un niveau de détail approprié pour la production de cartes à petite échelle.

### **Fichier du réseau routier**

Les nouveaux Fichiers du réseau routier (FRR) couvrent l'ensemble des routes du Canada et comprennent les limites des provinces et des territoires, d'autres traits visibles (p.ex. le réseau hydrographique) ainsi que des renseignements sur les attributs (p.ex. des noms de rues et des tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les nouveaux Fichiers du réseau routier (Road Network Files en anglais) remplacent les anciens Fichiers du réseau routier (Street Network Files en anglais), qui étaient des produits similaires offerts auparavant uniquement pour les grands centres urbains du Canada.

### **Géocodage**

Le géocodage est le processus utilisé pour attribuer un code géographique à des traits physiques sur les cartes et aux enregistrements de données. Ces codes permettent d'apparier géographiquement les données.

Les ménages et les codes postaux sont appariés à des points représentatifs de côté d'îlot lorsque la rue et l'adresse sont connus, sinon ils sont appariés à des points représentatifs d'îlot.

### **Groupe de taille de la population urbaine**

Le groupe de taille de la population urbaine désigne le mode de classement utilisé dans les totalisations normalisées où la répartition des *régions urbaines*, selon leur population au recensement actuel, est indiquée selon les groupes de taille prédéterminés suivants :

1 000	–	2 499
2 500	–	4 999
5 000	–	9 999
10 000	–	24 999
25 000	–	49 999
50 000	–	99 999
100 000	–	249 999
250 000	–	499 999
500 000	–	999 999
1 000 000 et plus		

Les totalisations ne sont pas limitées à ces groupes de taille prédéterminés; la base de données du recensement permet de totaliser les données selon n'importe quel groupe de taille de la population établi par l'utilisateur.

### **Îlot**

Un îlot est un secteur dont tous les côtés sont délimités par des rues et/ou les limites des régions géographiques normalisées. Les îlots couvrent tout le territoire du Canada. Il s'agit de la plus petite unité géographique pour laquelle les chiffres de population et des logements sont diffusés.

**Localité**

Le terme « localité » renvoie aux noms de localités historiques des anciennes subdivisions de recensement (municipalités), des anciennes localités désignées, des anciennes régions urbaines ainsi qu'au nom d'autres entités telles que les quartiers, les bureaux de poste, les collectivités et les localités non constituées.

**Localité désignée**

Une localité désignée (LD) est habituellement une petite collectivité ou un établissement qui ne satisfait pas aux critères établis par Statistique Canada pour être considéré comme une subdivision de recensement (une municipalité) ou une région urbaine.

Les localités désignées sont établies par les provinces et les territoires en collaboration avec Statistique Canada en vue de fournir des données pour les régions inframunicipales.

**Nom de localité**

Le terme « nom de localité » renvoie à un ensemble de localités comprenant les subdivisions de recensement actuelles (municipalités), les localités désignées actuelles et les régions urbaines actuelles.

**Noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale**

Les concepts de noyau urbain, banlieue urbaine et banlieue rurale permettent de faire la distinction entre les régions urbaines centrales et périphériques et les régions rurales à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) et d'une agglomération de recensement (AR).

Un **noyau urbain** est une grande région urbaine autour de laquelle les limites d'une RMR ou d'une AR sont définies. La population du noyau urbain (d'après les chiffres du recensement précédent) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 habitants dans le cas d'une AR.

Une **banlieue urbaine** comprend toutes les petites régions urbaines (ayant une population de moins de 10 000 habitants) à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas contiguë au noyau urbain de la RMR ou de l'AR.

Une **banlieue rurale** comprend tout territoire qui est situé au sein d'une RMR ou d'une AR, mais qui n'est pas considéré comme le noyau urbain ni comme la banlieue urbaine.

**Point représentatif**

Un point représentatif est un point unique qui indique l'emplacement d'un trait linéaire ou d'une entité géographique bidimensionnelle. Le point est situé au centre du trait linéaire ou de l'entité bidimensionnelle.

Les points représentatifs sont générés pour les côtés d'îlot, les îlots, les secteurs de dénombrement, les aires de diffusion, les subdivisions de recensement et les localités désignées. Les points représentatifs de côté d'îlot et d'îlot permettent le géocodage des ménages et des codes postaux.

### **Projection cartographique**

La projection cartographique est le processus consistant à représenter sur une surface bidimensionnelle (plane) des points situés sur la surface sphérique tridimensionnelle de la terre. Ce processus fait appel à une méthode directe de projection géométrique ou à une méthode de transformation calculée mathématiquement.

La projection conique conforme de Lambert est largement utilisée pour produire des cartes à petite échelle. C'est la projection cartographique la plus utilisée à Statistique Canada.

### **Province ou territoire**

Les termes « province » et « territoire » désignent les principales unités politiques du Canada. Du point de vue statistique, les provinces et les territoires sont des régions de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Le Canada est divisé en dix provinces et en trois territoires.

### **Région agricole de recensement**

Les régions agricoles de recensement (RAR) sont composées d'un groupe de divisions de recensement adjacentes. En Saskatchewan, les régions agricoles de recensement sont des groupes de *subdivisions de recensement unifiées adjacentes, qui ne respectent pas nécessairement les limites des divisions de recensement*.

### **Région économique**

Une région économique (RÉ) est constituée d'un groupe de *divisions de recensement entières* (sauf dans le cas de l'Ontario). Ces régions sont créées comme une unité géographique normalisée et servent à l'analyse de l'activité économique régionale.

### **Région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement**

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée **noyau urbain**). Un noyau urbain doit compter au moins 10 000 habitants pour former une agglomération de recensement et au moins 100 000 habitants pour former une région métropolitaine de recensement. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail.

Si la population du noyau urbain d'une AR devient inférieure à 10 000 habitants, l'AR est retirée du programme. Cependant, une RMR restera une RMR même si la population de son noyau urbain devient inférieure à 100 000 habitants. Les régions urbaines qui sont localisées dans une RMR ou une AR, mais qui ne sont pas contiguës à un noyau urbain, sont appelées **banlieues urbaines**. Quant aux régions rurales, elles sont appelées **banlieues rurales**.

Lorsque le noyau urbain d'une AR compte au moins 50 000 habitants d'après les chiffres du recensement, il est subdivisé en **secteurs de recensement**. Les secteurs de recensement de l'AR sont maintenus même si, ultérieurement, la population de son noyau urbain devient inférieure à 50 000 habitants. Toutes les RMR sont subdivisées en secteurs de recensement.

**Région rurale**

Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines. Ensemble, les régions urbaines et les régions rurales couvrent tout le territoire canadien.

La population rurale comprend toutes les personnes qui vivent dans les banlieues rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR) ainsi que les personnes qui vivent dans les régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

**Région urbaine**

Une région urbaine (RU) a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada.

La population urbaine comprend toutes les personnes qui vivent dans les noyaux urbains, les noyaux urbains secondaires et les banlieues urbaines des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que les personnes qui vivent dans des régions urbaines à l'extérieur des RMR et des AR.

**Secteur de dénombrement**

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Un SD est constitué d'un ou de plusieurs îlots adjacents. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.

Les secteurs de dénombrement sont utilisés uniquement pour la collecte des données du recensement. L'aire de diffusion (AD) remplace le SD comme unité de base pour la diffusion.

**Secteur de recensement**

Les secteurs de recensement (SR) sont de petites régions géographiques relativement stables qui comptent habituellement entre 2 500 et 8 000 habitants. Ils sont créés au sein de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus d'après le recensement précédent.

Un comité de spécialistes locaux (p. ex. des planificateurs, des éducateurs, des travailleurs sociaux et des travailleurs du secteur de la santé) délimitent initialement les SR de concert avec Statistique Canada. Une fois qu'une RMR ou qu'une AR a été divisée en secteurs de recensement, les secteurs de recensement sont maintenus même si, ultérieurement, la population du noyau urbain de la RMR ou de l'AR devient inférieure à 50 000 habitants.

**Subdivision de recensement**

Subdivision de recensement (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés) utilisé pour fin de déclarations statistiques.

**Subdivision de recensement unifiée**

Une subdivision de recensement unifiée (SRU) est un groupe de subdivisions de recensement adjacentes. Il s'agit généralement de petites subdivisions de recensement plutôt urbaines (villes, villages, etc.) qui ont été groupées avec une plus grande subdivision de recensement plutôt rurale,

---

de façon à créer un niveau géographique entre la subdivision de recensement et la division de recensement.

**Superficie des terres**

La superficie des terres correspond à la surface en kilomètres carrés des parties des terres des régions géographiques normalisées.

Les données sur les superficies des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

**Système de coordonnées**

Un système de coordonnées est un système de référence faisant appel à des règles mathématiques pour préciser des positions (endroits) sur la surface de la terre. Les valeurs des coordonnées peuvent être sphériques (latitude et longitude) ou rectangulaires (comme la projection universelle transverse de Mercator).

Les Fichiers cartographiques des limites, les Fichiers du réseau routier et les points représentatifs sont diffusés sous forme de coordonnées de latitude et de longitude.

**Système de référence géodésique**

Un système de référence géodésique est la combinaison d'un ellipsoïde, qui précise les dimensions et la forme de la terre, et d'un point de base, à partir duquel on détermine la latitude et la longitude de tous les autres points de la surface terrestre.

Les données spatiales du recensement de 2001 sont diffusées selon le Système géodésique nord-américain de 1983 (NAD83).

**Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement**

Le concept de zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) permet de différencier les régions du Canada situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement situées à l'extérieur des RMR et des AR sont classées dans l'une des quatre catégories établies selon le degré d'influence (forte, modérée, faible ou sans influence) que les RMR et/ou les AR exercent sur elles.

Les subdivisions de recensement (SDR) sont classées dans l'une des catégories des ZIM en fonction du pourcentage de résidents membres de la population active occupée dont le lieu de travail est situé dans le noyan urbain des RMR ou AR visées. Les SDR sur lesquelles le même degré d'influence est exercé ont tendance à être regroupées. Les zones qu'elles forment autour des RMR et des AR sont classées dans les différentes catégories (de ZIM forte à ZIM sans influence) à mesure que la distance qui les séparent des RMR et des AR augmente.



## Annexe B : Unités géographiques par province et territoire, recensement de 2001

Unité géographique	Canada		T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
	1996	2001													
Circonscription électorale fédérale (Ordonnance de représentation de 1996)	295*	301	7	4	11	10	75	103	14	14	26	34	1	1	1
Région économique	74	76	4	1	5	5	17	11	8	6	8	8	1	1	1
Région agricole de recensement	78	82	3	3	5	4	14	5	12	20	8	8	-	-	-
Division de recensement	288	288	10	3	18	15	99	49	23	18	19	28	1	2	3
Subdivision de recensement unifiée	2 607	2 446	87	68	43	151	1 111	318	127	301	77	157	1	2	3
Subdivision de recensement	-	5 600	381	113	98	275	1 476	586	298	1 002	452	816	35	37	31
Recensement de 1996	5 984	-	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68	S/O
Dissolutions (Du 2 janvier 1996 au 1 <sup>er</sup> janvier 2001)	910	-	-	-	14	12	232	529	3	18	18	83	1	31	S/O
Fusions (Du 2 janvier 1996 au 1 <sup>er</sup> janvier 2001)	-	519	-	-	2	4	109	168	3	50	3	186	1	-	31
Localité désignée	828	1 261	182	-	59	172	78	81	51	158	260	219	1	-	-
Région métropolitaine de recensement	25	27	1	-	1	1	<u>6</u>	<u>11</u>	1	2	2	3	-	-	-
Agglomération de recensement	112	113	4	2	4	<u>5</u>	<u>28</u>	<u>30</u>	3	<u>7</u>	<u>10</u>	22	1	1	-
Avec secteurs de recensement	18	19	-	-	-	1	3	8	-	-	3	4	-	-	-
Sans secteurs de recensement	94	94	4	2	4	<u>4</u>	<u>25</u>	<u>22</u>	3	<u>7</u>	<u>7</u>	18	1	1	-
Secteur de recensement	4 223	4 798	45	-	86	71	1 263	2 013	165	101	457	597	-	-	-
Région urbaine	929	913	36	7	39	<u>34</u>	<u>229</u>	<u>258</u>	<u>42</u>	<u>65</u>	<u>108</u>	93	1	3	3
Localité	S/O	52 291	2 428	964	3 920	3 445	12 448	10 889	2 339	3 868	3 466	7 699	362	173	290
Aire de diffusion	S/O	52 993	1 231	225	1 397	1 349	12 153	18 596	2 235	2 937	5 143	7 463	117	92	55
Secteur de dénombrement	49 361	42 851	1 204	225	1 337	1 216	9 133	14 753	1 805	2 697	4 129	6 088	117	92	55
Îlot	S/O	478 707	8 331	2 831	15 161	13 929	108 760	128 327	30 567	56 040	60 061	53 147	674	745	134
Côté d'Îlot	817 734	3 764 232	80 162	19 854	168 840	136 311	865 600	955 847	200 569	377 776	435 604	499 365	10 644	12 304	1 356
Région de tri d'acheminement	1 477	1 595	33	7	74	110	398	518	64	47	147	188	3	3	3
Code postal	680 910	758 658	7 900	2 856	23 354	55 104	188 427	254 757	23 250	21 184	70 672	109 753	884	487	30

\* Circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)

**Nota :** Les chiffres soulignés indiquent que les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement et les régions urbaines qui chevauchent les limites de provinces sont comptées dans chacune d'elles.

## Annexe C : Codes d'identification uniques uniformisés en fonction des autres produits géographiques

### Codes d'identification uniques :

Les codes d'identification uniques sont des codes qui identifient, de façon unique, une région géographique donnée du Canada. Des données tirées de différents fichiers (mais de la même région géographique) peuvent être regroupées ou mises en correspondance grâce au code d'identification unique. Par exemple, on peut intégrer des données de GéoSuite dans le fichier des limites cartographiques des SDR à l'aide du code SDRidu, grâce au champ par lequel les deux ensembles de données sont reliés. De la même façon, on peut utiliser le code ÎLOTidu des fichiers du réseau routier pour demander des extractions de données dans le cadre du processus de géocodage.

Voici les codes d'identification uniques des régions géographiques :

Région géographique	Code d'identification unique	Composition du code	Notes
Province/Territoire	PRidu	Code de province de deux chiffres	Stocké comme PR_CODE dans le tableau PR_QRY de la base d'interrogation.
Circonscription électorale fédérale	CEFidu	(code de province de deux chiffres) + (code de circonscription électorale fédérale de 3 chiffres)	Stocké comme FED_UID dans le tableau FED_QRY de la base d'interrogation.
Région métropolitaine de recensement/ Agglomération de recensement	RMRidu	Code de RMR/AR de 3 chiffres En l'absence de RMR/AR, ce code est NUL.	Tiré du MET_NMET_CODE du tableau MET_C_QRY de la base d'interrogation, où MET_NMET_CODE <=995
Secteur de recensement	SRidu	(code de RMR/AR de 3 chiffres) + (code du SR : 4 chiffres, signe décimal, 2 chiffres) Lorsqu'il y a des résidus de secteurs de recensement, ce code est NUL.	Stocké comme CT_UID dans le tableau CT_QRY de la base d'interrogation. Veuillez noter que la décimale est implicite dans Eshelf.
Région urbaine	RUidu	Code de région urbaine de 4 chiffres Lorsqu'il y a des résidus de régions rurales, ce code est NUL.	Stocké comme UA_RA_CODE dans le tableau UA_C_QRY de la base d'interrogation.
Région économique	REidu	(code de province de deux chiffres) + (code de région économique de 2 chiffres)	Stocké comme ER_UID dans le tableau ER_QRY de la base d'interrogation.
Division de recensement	DRidu	(code de province de deux chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres)	Stocké comme CD_UID dans le tableau CD_QRY de la base d'interrogation.
Subdivision de	SDRidu	(code de province de	Stocké comme CSD_UID dans le

recensement		deux chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement de 3 chiffres)	tableau CSD_QRY de la base d'interrogation.
Région agricole de recensement	RARidu	(code de province de deux chiffres) + (code de région agricole de recensement de 2 chiffres)	Non stocké dans la base d'interrogation.
Subdivision de recensement unifiée	SDRUidu	(code de province de deux chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement unifiée de 3 chiffres)	Stocké comme CCS_UID dans le tableau CCS_QRY de la base d'interrogation.
Localité désignée	LDidu	(code de province de deux chiffres) + (code de localité désignée de 4 chiffres) En l'absence de localités désignées, ce code est NUL.	Stocké comme DPL_UID dans le tableau DPL_QRY de la base d'interrogation.
Parties des subdivisions de recensement des localités désignées	LD_SDRidu	(code de province de deux chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code de subdivision de recensement de 3 chiffres) + (code de localité désignée de 4 chiffres) En l'absence de localités désignées, ce code est NUL.	Stocké comme DPL_SDR_UID dans le tableau DPL_CSD_QRY de la base d'interrogation.
Aire de diffusion	ADidu	(code de province de deux chiffres) + (code de division de recensement de 2 chiffres) + (code d'aire de diffusion de 4 chiffres)	Stocké comme DA_UID dans le tableau DA_QRY de la base d'interrogation.
Code d'identification unique d'îlot (diffusion)	ÎLOTidu	(4 premiers chiffres du SDRidu) + (code d'AD de 4 chiffres) + (2 derniers chiffres du CBCODE)	Variable dérivée du SDRidu, du code d'AD et du CBCODE dans le fichier <i>road_geo.pat</i> . Disponible dans le tableau CB_QRY de la base d'interrogation et nommé CB DISS_UID.
Code d'identification unique d'arc	ARC_ID	Code d'arc de 10 chiffres	Stocké comme RB_UID dans le fichier <i>road_geo.aat</i> .
Code d'identification unique de polygone	POLY_ID	Code de polygone de 10 chiffres	Stocké comme BB_UID dans le fichier <i>road_geo.pat</i> .

## Annexe D : Règles de désignation des fichiers de données spatiales

Pour le recensement de 2001, les produits de données spatiales distribués aux clients comporteront des noms de fichier conformes aux règles de désignation des fichiers de données spatiales. La géographie du fichier, le type de fichier, la langue, le type de logiciel et le timbre-dateur seront intégrés dans le nom. La normalisation des noms des fichiers devrait faciliter le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension \*.exe.

Ces règles d'attribution des noms des fichiers sont principalement fondées sur les règles d'attribution des noms des FNC/FNL de 1996. On a élargi l'application des règles d'attribution des noms pour inclure les fichiers du réseau routier, les fichiers schématiques du réseau routier, l'écoumène de population et d'autres fichiers de limites. On a également élargi l'application de ces règles pour inclure l'année de diffusion du fichier, ce qui permet de contrôler les versions et d'indiquer le format du fichier.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères, ce qui est conforme aux exigences relatives aux limites d'ARC/INFO® et de MapInfo® concernant la longueur des noms de fichier. On met tous les caractères alphabétiques en majuscules pour assurer l'uniformité.

Premier caractère : Projection du fichier

- g Si la projection est en latitude/longitude géographique
- l S'il s'agit d'une projection conique conforme de Lambert

Trois caractères suivants : Principale limite géographique du fichier

Région géographique (FLC)/Produit	Fichier en anglais	Fichier en français
National / Provincial	pr_	pr_
Federal Electoral District	fed	cef
Economic Region	er_	re_
Census Division	cd_	dr_
Census Subdivision	csd	sdr
Census Agricultural Region	car	rar
Consolidated Census Subdivision	ccs	sru
Census Metropolitan Area / Census Agglomeration	cma	rnr
Census Tract	ct_	sr_
Urban Area	ua_	ru_
Designated Places	dpl	ld_
Designated Places with CSD parts	dpp	ldp
Dissemination Area	da_	ad_
Population Ecumene	ecu	ecu
Agriculture Ecumene	eca	eca
Road Network File	rnf	frr
Skeletal Road Network File*	srn	fsr
Fichiers des limites internationales (portion de la partie continentale de l'Ukraine et de l'Alaska, ainsi que du Groenland)	int	int
Données hydrographiques (Grands Lacs, Saint-Laurent, Océans, etc...)	hy_	hy_

Trois chiffres suivants : Code géographique de couverture

Dans le cas d'une couverture nationale	Autre code – Découpage par province ou territoire		Autre code – Découpage par RMR/AR	
000	010	Terre-Neuve-et-Labrador	001	St. John's
	011	Île-du-Prince-Édouard	.	
	012	Nouvelle-Écosse	.	
	013	Nouveau-Brunswick	.	
	024	Québec	505	Ottawa-Hull
	035	Ontario	(etc...)	
	046	Manitoba		
	047	Saskatchewan		
	048	Alberta		
	059	Colombie-Britannique		
	060	Yukon		
	061	Territoires du Nord-Ouest		
	062	Nunavut		

Caractère suivant : Type de fichier (en fonction des codes de 1996)

- a S'il s'agit d'un fichier numérique des limites (seulement pour le répertoire de diffusion) (FNL de 1996)
- b S'il s'agit d'un fichier des limites cartographiques, couverture détaillée pour la cartographie à grande échelle
- c S'il s'agit d'une couverture hydrographique détaillée des lacs intérieurs
- e Écoumène
- f Fichier des limites cartographiques, généralisé pour la cartographie sur micro-ordinateur en fonction du fichier du site de GeoGratis
- g Couverture généralisée des lacs intérieurs pour la cartographie à petite échelle
- h Couverture additionnelle des limites cartographiques internationales et couverture hydrographique des Grands Lacs, du Saint-Laurent et de l'océan environnant
- r Fichier du réseau routier (FRR et FSRR)

Deux chiffres suivants : Année de diffusion (timbre-dateur pour le contrôle des versions)

- 01 Si diffusé en 2001
- 02 Si diffusé en 2002
- 03 Si diffusé en 2003
- etc.

Caractère suivant : Format du fichier

- a Fichier d'exportation ARC/INFO® ArcGIS (e00)
- m Fichier d'exportation MapInfo® (mid et mif)

Deux derniers caractères : Langue

- \_e Anglais
- \_f Français

### Exemples de l'utilisation des règles d'attribution des noms

Ex. 1 :	Fichier des limites cartographiques des SDR pour l'Ontario, avec attributs en anglais en format d'exportation MapInfo®	gcsd035b02m_e.exe ghy_000h02m_e.exe gint000h02m_e.exe	Couche des limites Couche des eaux extérieures Couche des limites internationales
Ex. 2 :	Fichier des limites cartographiques des SR pour Ottawa-Hull, avec attributs en français en format d'exportation ARC/INFO®	gct_505b02a_f.exe gct_505c02a_f.exe	Couche des limites Couche des eaux intérieures
Ex. 3 :	Fichier du réseau routier pour St. John's (T.-N.), avec attributs en anglais en format d'exportation MapInfo®	grnf001r02m_e.exe gpre000b02m_e.exe	Couche des routes Couche des limites des eaux provinciales

## Annexe E : Unités géographiques par RMR et AR

Représentation géographique	Divisions de recensement	Secteurs de recensement	Aires de diffusion <sup>2</sup>
Canada	5 600	4 798	52 993
Terre-Neuve-et-Labrador	381	45	1 231
St. John's (RMR)	13	45	258
Île-du-Prince-Édouard	113		225
Nouvelle-Écosse	98	86	1 397
Halifax (RMR)	4	86	561
Nouveau-Brunswick	275	71	1 349
Moncton (AR)	13	25	208
Saint John (RMR)	17	46	205
Québec	1 476	1 263	12 153
Chicoutimi–Jonquière (RMR)	10	36	282
Drummondville (AR)	6	15	103
Granby (AR)	3	17	72
Montréal (RMR)	109	862	5 871
Québec (RMR)	45	165	1 136
Saint-Jean-sur-Richelieu (AR)	5	35	97
Sherbrooke (RMR)	15	39	236
Trois-Rivières (RMR)	10	37	240
Ontario	586	2 013	18 596
Barrie (AR)	3	28	190
Belleville (AR)	2	33	150
Brantford (AR)	1	19	155
Greater Sudbury (RMR)	3	42	241
Guelph (AR)	2	23	179
Hamilton (RMR)	3	172	1 110
Kingston (RMR)	4	40	239
Kitchener (RMR)	5	91	670
London (RMR)	7	101	711
North Bay (AR)	5	21	115
Oshawa (RMR)	3	68	475
Ottawa–Hull (RMR)	13	237	1 711
Peterborough (AR)	6	25	173
Sarnia (AR)	4	24	165
Sault Ste. Marie (AR)	6	23	160
St. Catharines–Niagara (RMR)	10	91	680
Thunder Bay (RMR)	8	33	236
Toronto (RMR)	24	932	7 047
Windsor (RMR)	5	67	475
Manitoba	298	165	2 235
Winnipeg (RMR)	11	165	1 208
Saskatchewan	1 002	101	2 937
Regina (RMR)	17	50	367

<sup>2</sup> Veuillez consulter l'annexe I.

Saskatoon (RMR)	24	51	393
Alberta	452	457	5 143
Calgary (RMR)	9	193	1 460
Edmonton (RMR)	35	211	1 395
Lethbridge (AR)	1	21	119
Medicine Hat (AR)	3	16	118
Red Deer (AR)	1	16	114
Colombie-Britannique	816	597	7 463
Abbotsford (RMR)	5	35	213
Kamloops (AR)	8	26	159
Kelowna (AR)	9	35	244
Nanaimo (AR)	9	19	127
Prince George (AR)	6	27	165
Vancouver (RMR)	39	387	3 333
Victoria (RMR)	23	68	566
Yukon	35		117
Territoires du Nord-Ouest	37		92
Nunavut	31		55

## Annexe F : Historique

On a suivi les étapes ci-dessous pour créer les Fichiers des limites cartographiques (FLC) :

### Étape 1 : Création de la couche hydrographique

On a créé la couche hydrographique en intégrant les éléments hydrographiques de l'Atlas national (BaseGéo Niveau 0) situés à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement ou des agglomérations de recensement (RMR/AR) et les traits hydrographiques de la Base nationale de données topographiques (BNDT) des échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 situés dans les RMR ou AR. Cette couche ne comprend aucune caractéristique linéaire, seulement des polygones.

Dans les RMR ou AR, on a retiré tous les polygones de moins de 100 000 m<sup>2</sup>. En ce qui concerne l'hydrographie de l'Atlas national située à l'extérieur des RMR ou AR, on a retiré tous les polygones de moins de 4 000 000 m<sup>2</sup>.

En outre, on a retiré les petits polygones d'eau situés dans les régions de grande densité de couverture hydrographique, comme le Bouclier canadien. On n'a conservé que les traits hydrographiques détaillés jugés nécessaires à la représentation des limites de la couche hydrographique.

### Étape 2 : Création de la couche de données de base sur les limites

On a établi, à partir de la Base géographique nationale (BGN), une couche de données de base sur les limites (sans traits hydrographiques). Ce fichier numérique comprend des polygones et des codes d'identification des aires de diffusion (AD), des localités désignées (LD) et des circonscriptions électorales fédérales (CÉF). On a choisi ces trois codes d'identification, car on pouvait créer la majorité des fichiers des limites cartographiques en regroupant les polygones des AD, des LD et des CÉF .

### Étape 3 : Intégration de la couche de données de base sur les limites aux traits hydrographiques

Les limites de la couche de données de base sur les limites ont été intégrées à la couche hydrographique pour créer la couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques dans les FLC. Dans cette couche, on a utilisé les traits hydrographiques pour redéfinir les limites des régions géographiques normalisées. Cela permet aux utilisateurs des fichiers de limites de séparer les polygones de territoire et d'eau dans la cartographie et l'analyse thématiques.

Sur le plan de la cartographie, on a généralisé les limites de la couche de base pour réduire le volume des fichiers. On a généralisé les arcs pour retirer les sommets inutiles. La généralisation a été exécutée selon une tolérance de 0,1 mètre. La généralisation, réalisée à l'aide d'ARC/INFO® 8.1 qui utilise l'algorithme de Douglas-Peucker, permet de réduire considérablement la taille du fichier.

On a vérifié cette couche pour s'assurer qu'elle contenait tous les polygones nécessaires à la différenciation des AD, des LD et des CÉF. Pour la vérification, on a utilisé l'information sur les limites de la BGN et l'information contenue dans les tableaux ORACLE de la base d'interrogation.

Par la suite, on a vérifié le fichier définitif par rapport au fichier du réseau routier (FRR) pour s'assurer que les tracés routiers ne se trouvaient pas dans des nappes d'eau. Les anomalies décelées entre les éléments de territoire et d'eau ont entraîné une correction de l'hydrographie. Afin de respecter la limite MapInfo® de 1 000 000 de sommets par polygone, on a intégré les traits hydrographiques provenant du fichier routier dans le fichier des limites provinciales.

#### Étape 4 : Établissement des limites indiquées dans les FLC

Chaque fichier de limites a été créé en regroupant des polygones compris dans la *couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques*. Le regroupement des polygones qui formaient les AD a permis de créer les fichiers des limites des AD. Toutes les limites qui ne servaient pas à distinguer les AD ont été retirées du fichier. Les fichiers des limites des LD et les fichiers des limites des CÉF ont été créés de la même manière, à partir de la *couche de données de base sur les limites avec traits hydrographiques*.

Le regroupement des polygones des fichiers des limites des AD a permis de créer tous les autres fichiers de limites. Dans cet exemple, les AD sont regroupées pour former les secteurs de recensement (SR).

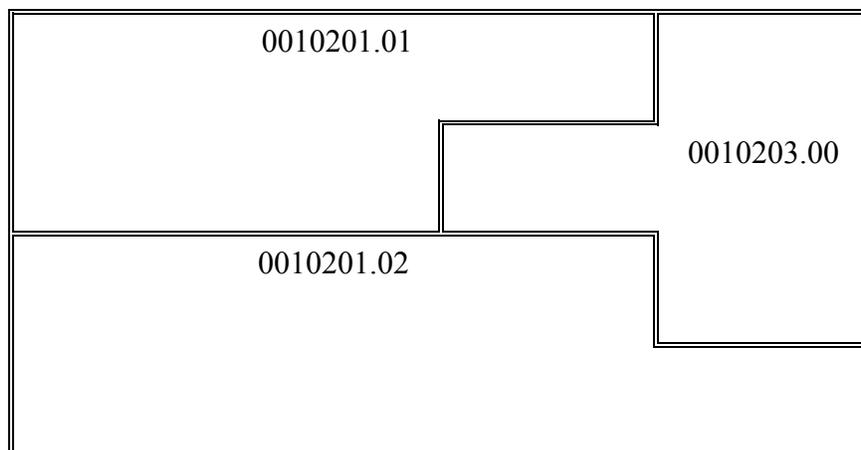
Les diagrammes suivants montrent le processus de regroupement des polygones des limites d'AD avec les autres régions géographiques. Le premier diagramme illustre une portion du FLC des AD. Chaque polygone représente une AD comportant un code unique qu'on a attribué au polygone approprié.

10503001	10503002	10503003	10503004
10503008	10503007	10503006	10503005
10503009	10503010	10503011	10503012
10503016	10503015	10503014	10503013

En utilisant l'ADidu comme lien avec la base d'interrogation, on détermine le SRidu approprié et on l'attribue à chaque polygone d'AD. Le diagramme ci-dessous montre les polygones de SD rattachés au SRidu approprié, sous l'ADidu.

10503001 0010201.01	10503002 0010201.01	10503003 0010201.01	10503004 0010203.00
10503008 0010201.01	10503007 0010201.01	10503006 0010203.00	10503005 0010203.00
10503009 0010201.02	10503010 0010201.02	10503011 0010201.02	10503012 0010203.00
10503016 0010201.02	10503015 0010201.02	10503014 0010201.02	10503013 0010201.02

Les limites des AD que des AD voisines dans un même SR ont en commun sont « dissoutes » ou éliminées. Voici, ci-dessous, le fichier des limites des SR qui en découle.



On a appliqué la même procédure pour produire les FLC des subdivisions de recensement (SDR), c.-à-d. en regroupant les polygones des AD pour créer des SDR. Les fichiers des limites Province et territoire, Division de recensement, Subdivision de recensement unifiée, Région économique, RMR/AR ont été créés grâce au regroupement semblable des FLC des SDR.

On a appliqué un processus légèrement différent pour créer le FLC des parties des LD et le fichier des limites des régions urbaines. Les processus de création de ces fichiers sont décrits dans les sections 14 et 13 respectivement.

#### **Étape 5 : Information sur les attributs des fichiers des limites cartographiques**

Des renseignements additionnels, comme le nom de chaque unité de limite, ont été inclus dans les fichiers des limites. Cette information est tirée de la base d'extraction. Par exemple, pour les fichiers des limites des LD, le nom et le type de la LD ont été indiqués à titre d'attributs des polygones des LD.

Finalement, les fichiers ont été vérifiés, traduits en français et en anglais et étiquetés adéquatement.

## **Annexe G : Précision de localisation du réseau routier de la Base géographique nationale**

Les limites des régions géographiques ont été créées dans la Base géographique nationale (BGN) en fonction des renseignements du réseau routier. Les attributs de polygones des régions géographiques ont été mis à jour pour le Recensement de 2001 dans la couche du réseau routier de la BGN. Les limites des régions géographiques se fondent sur des cartes et d'autres renseignements provenant des processus de collecte de données de recensement ou ont été créées automatiquement à l'aide du Système automatisé de regroupements de territoires (SARTE)<sup>3</sup>.

La précision de localisation du Fichier des limites cartographiques (FLC) est comparable à celle de la BGN. Compte tenu de la mise en forme, il se peut que les arcs du FLC soient déplacés d'environ un mètre. On a vérifié les FLC pour déceler les erreurs topologiques, ce qui sous-tend les polygones effondrés. Toutes les erreurs décelées ont été corrigées.

### **Routes de la BGN**

La précision de localisation des routes de la BGN peut varier en fonction des sources utilisées au moment de sa création. On a tenté de corriger géométriquement toutes les routes de sorte qu'elles soient dans la même position que celles de la Base nationale de données topographiques (BNDT) aux échelles de 1 : 50 000 et de 1 : 250 000 ou de la Carte numérique du monde (CNM), dont on s'était servi à titre de référence. Par conséquent, on prévoit que ces arcs géométriquement assortis auront une précision de localisation semblable à celle des données de référence correspondantes utilisées au moment de la création de la base de données. Il faut noter que la source de référence sélectionnée pour différentes régions géographiques repose sur une variété de facteurs tels que la taille de la population, l'emplacement géographique (urbain ou rural) et la disponibilité des données de la BNDT/CNM dans le fonds de données d'Élections Canada et de Statistique Canada, et que la sélection s'est faite carré par carré du Système national de référence cartographique (SNRC). Par exemple, dans les grands centres urbains, les données de la BNDT à l'échelle de 1 : 50 000 ont généralement servi de données de référence. Ainsi, dans ces régions, les routes qui ont été appariées géométriquement auront une précision de localisation semblable à celle des routes correspondant à l'échelle de 1 : 50 000 de la BNDT. Dans les régions qui utilisaient des données à l'échelle de 1 : 250 000 de la BNDT et de la CNM, la précision de localisation des routes est approximativement la même que celle des données sources.

La précision de localisation des arcs qui n'ont pas pu être assortis parce qu'ils ne figuraient pas dans les données de référence est, cependant, complètement inconnue. Ces arcs ont été numérisés à partir de cartes papier annotées par le personnel sur le terrain. Bien que l'information sur les attributs des arcs et la position relative de ceux-ci par rapport à d'autres traits soient très utiles et précis, il est impossible d'estimer la précision de localisation absolue de ces routes.

D'autres corrections ont été apportées à la BGN à partir de feuilles topographiques mises à jour fournies par les participants locaux à des programmes électoraux et de recensement. La qualité de la précision de localisation de ces mises à jour est également inconnue. En plus des

---

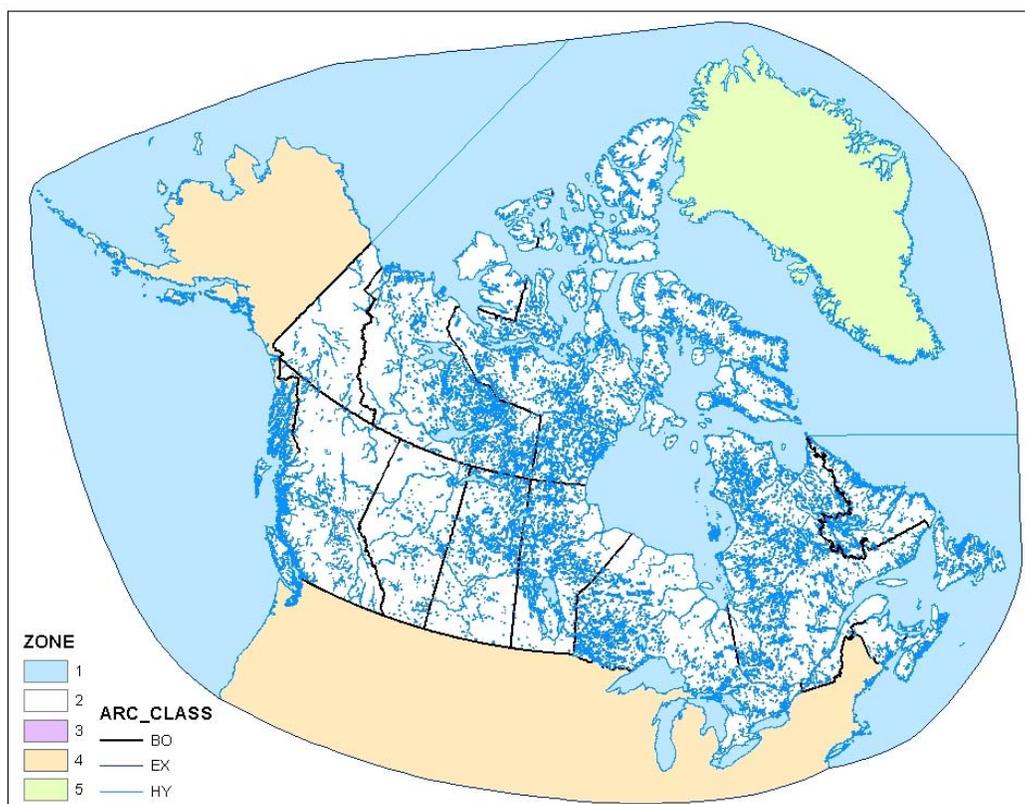
<sup>3</sup> Le SARTE regroupe les petites régions géographiques (le cas échéant, les îlots) selon un ensemble de critères de délimitation ou de conception afin de produire un ensemble de régions géographiques désirées. Des poids de pénalité sont attribués aux critères de conception. La solution dont le poids de pénalité total est le moindre est acceptée; elle représente un agrégat des poids de pénalité de tous les critères combinés pour toutes les régions géographiques.

sources des administrations fédérales, provinciales et municipales, des portions de la BGN peuvent contenir des renseignements provenant en partie de documents préparés par des sociétés privées. Par conséquent, la BGN **ne convient pas** aux applications de mesure de haute précision utilisés notamment dans le cas des problèmes de construction, des transferts de propriété ou d'autres utilisations pouvant nécessiter des mesures de haute précision de la surface de la terre.

Des contrôles de la qualité ont permis tout au long du processus de production de veiller à ce que les limites soient au bon endroit par rapport aux routes de la base.

## Annexe H : La couverture d'hydrographie supplémentaire

La couverture d'hydrographie supplémentaire permet de cartographier les nappes d'eau et les territoires situés à l'extérieur de la masse terrestre du Canada. Cette couverture contient certains des océans entourant le Canada ainsi que des parties des États-Unis, du Groenland et des îles de St-Pierre et Miquelon (qui appartient à la France). Cette couverture hydrographique permettrait de procéder à l'estompage efficace des territoires et de l'eau. Le diagramme suivant illustre l'étendue de l'hydrographie supplémentaire :



Description des enregistrements :

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
AREA <sup>1</sup>	8	18	F	5
PERIMETER <sup>1</sup>	8	18	F	5
<Nom du fichier> # <sup>1</sup>	4	5	B	0
<Nom du fichier>-ID <sub>1</sub>	4	5	B	0
PRidu	2	2	C	0
ZONE	1	1	I	-

<sup>1</sup> Champs inclu avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description des éléments/champs :

Nom	Description
AREA	Superficie du polygone, Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
PERIMETER	Perimètre du polygone, Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
PRIdu	Numéro d'identité unique de la province ou du territoire.
ZONE	Valeur de 1 pour l'eau (ou l'hydrographie), 2 pour le Canada terrestre, 3 pour la France (St-Pierre-Miquelon), 4 pour le continent Américain (qui partage une frontière avec le Canada) et 5 pour le Groenland.

La table des attributs qui suit décrit le format des attributs contenus dans les fichiers de limite. Ce nouveau élément de précision (2001) nous indique la classe des traits (arcs) et sera fort utile lors de la création de cartes thématiques.

Nom de l'élément	Largeur	Extrant	Genre	Decimales
FNODE#	4	5	B	0
TNODE# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
RPOLY# <sup>1</sup>	4	5	B	0
LENGTH <sup>1</sup>	8	18	F	5
< Nom du fichier> #	4	5	B	0
< Nom du fichier> - ID	4	5	B	0
ARC_CLASS	2	2	C	-

<sup>1</sup> Champs inclu avec les fichiers ARC/INFO® seulement.

Description de l'élément :

Nom de l'élément	Description
FNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
TNODE#	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
LPOLY#	Identificateur pour le polygone à gauche de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
RPOLY#	Identificateur pour le polygone à droite de l'arc (exclus des fichiers MapInfo®)
LENGTH	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> #	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
< Nom du fichier> -ID	Spécifique à ARC/INFO® (exclus des fichiers MapInfo®)
ARC_CLASS	Valeur de "BO" pour les arcs de limites, valeur de "HY" pour les arcs d'eau (ou l'hydrographie) et valeur de "EX" pour les arcs externe.

Noms et volumes du fichiers :

	Français ARC/INFO®	Volume du fichier (méga-octets)	Français MapInfo®	Volume du fichier (méga-octets)
Canada & International	gint000h02a_f	46.3	gint000h02m_f	77.4

## Annexe I : Aires de diffusion non incluses dans les FLC des AD

Certaines aires de diffusion qui ne comportent aucune population et dont le territoire est minime ou inexistant n'ont pas été indiquées dans les fichiers des limites cartographiques. Les aires de diffusion qui suivent ne comportent pas de population ou de territoire :

10010366	13150035	47060071	59170448	59290077
10010368	13150095	47060477	59190082	59350137
10040059	35470134	59150949	59190127	59350171
10040064	35510031	59150950	59190128	59350184
10050019	35510052	59152771	59210039	59350188
11030048		59153176	59210040	59390083

On a créé ces aires de diffusion en raison de l'intersection formée avec des limites de niveau supérieur, ce qui a nécessité la création d'une aire de diffusion.

Il est possible que d'autres AD ne comportant pas de population et dont le territoire est minime ne soient pas indiquées dans le FLC des AD. Selon la Base d'extraction de données, ces aires de diffusion couvrent un territoire de moins de 10 kilomètres carrés. Voici la liste de ces aires de diffusion :

10010190	13040022	35510012	59152772	59170540
10010367	13150036	35570241	59152773	59190083
10010370	24910022	35580247	59153337	59190111
10010373	35070090	35580284	59170004	59210156
10040038	35480093	46010032	59170015	59250106
10080106	35480105	46190031	59170026	59250109
12170001	35480106	46190032	59170447	59270027
13020033	35510006	59150026	59170529	59290062

## AD associées à des navires et à des plates-formes pétrolières

Certaines aires de diffusion, qui équivalaient à des secteurs de dénombrement, représentent exclusivement des navires ou des plates-formes pétrolières. Elles ne comportent aucun territoire. Celles qui comptent de la population ont été intégrées dans le FLC, alors que celles qui n'en comptent pas ont été retranchées du fichier. Certains secteurs de dénombrement de navires et de plates-formes pétrolières font partie d'une AD plus grande qui couvre un territoire. Par conséquent, ces secteurs ne sont pas exclusivement des navires ou des plates-formes pétrolières. On en dresse ici la liste :

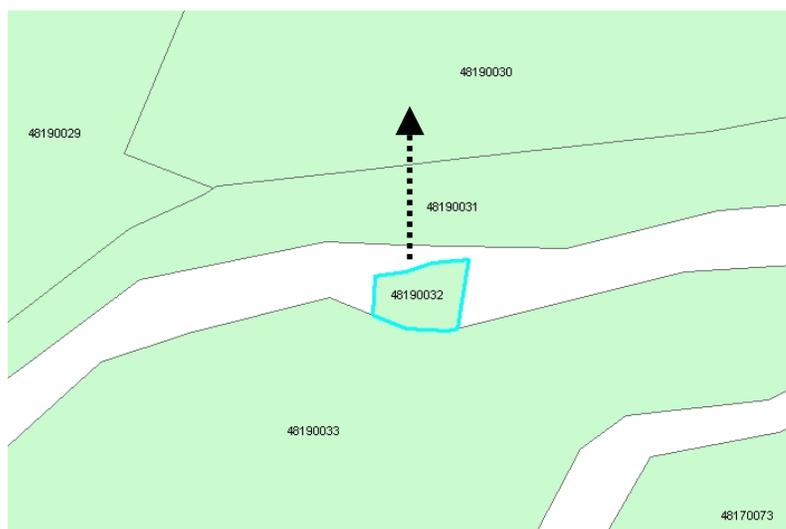
10010191	12090355	24230875	35200832	35570139
10010294	12090356	24661919	35200834	35570188
10010301	13010055	24661920	35240430	35580315
10010376	13010103	35060239	35260569	59153181
		35070028		59170312

Aires de diffusion terrestres auxquelles on a rattaché certaines données de recensement des navires et des plates-formes pétrolières :

10010369	12040024	12090554	12170139	35280150
10010481	12090546	12090555	24010017	35400046

10030036	12090548	12090556	24090034	35410001
11020113	12090549	12090557	24950024	35420052
11020114	12090550	12090558	35070028	35430534
12010028	12090551	12090559	35140093	35430535
12010029	12090552	12090560	35280140	35490072
12040023	12090553	12140038	35280149	59430056
				59470051

Une des AD est une erreur de limite connue dans la base source et dans le Fichier des limites cartographiques des AD. L'AD 48190032, désignant le centre correctionnel de Peace River, est incorrectement située dans la rivière de la Paix; elle devrait en fait être située sur la rive nord, dans l'AD 48190030 (voir ci-dessous) :



---

**Annexe J : Notes sur les fichiers des limites cartographiques des localités désignées et des subdivisions de recensement faisant partie de localités désignées.**

Une localité désignée est représentée incorrectement dans le Fichier des limites des localités désignées. En effet, on ne disposait pas de données suffisantes pour numériser correctement la localité de Red Sucker Lake, LD no 460042, en raison d'une erreur relative aux limites dans la Base géographique nationale qui n'a pu être corrigée. Selon les données numériques, cette localité désignée est représentée erronément comme une île de grande taille alors qu'elle est formée en fait de deux polygones de plus petite taille.

Certaines LD\_SDR sont situées entièrement dans l'eau ou ont une très petite superficie (moins d'un kilomètre carré selon la Query Base). Elles sont formées par l'intersection de limites de subdivisions de recensement et de limites de localités désignées. Aucun chiffre de population n'y est associé et elles ne figurent pas dans les fichiers des limites cartographiques des LD\_SDR

35510170001	59170440010	59170490010	59170540010	59190170012
59190430010	59190490010	59210200003	59290240005	59290260005

### Annexe K : Genres de subdivision de recensement selon la province et le territoire, recensement de 2001

Genre de subdivision de recensement		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
		5 600	381	113	98	275	1 476	586	298	1 002	452	809	35	37	31
C	Cité – City	148	3	2	–	7	2	51	8	14	15	44	1	1	–
CC	Chartered Community	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–
CM	County (Municipality)	28	–	–	–	–	–	–	–	–	28	–	–	–	–
COM	Community	33	–	33	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
CT	Canton (Municipalité de)	66	–	–	–	–	66	–	–	–	–	–	–	–	–
CU	Cantons unis (Municipalité de)	7	–	–	–	–	7	–	–	–	–	–	–	–	–
DM	District Municipality	53	–	–	–	–	–	–	–	–	–	53	–	–	–
HAM	Hamlet	36	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	10	24
ID	Improvement District	8	–	–	–	–	–	–	–	–	8	–	–	–	–
IGD	Indian Government District	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–
IM	Island Municipality	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–
LGD	Local Government District	2	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	–
LOT	Township and Royalty	67	–	67	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
M	Municipalité	590	–	–	–	–	590	–	–	–	–	–	–	–	–
MD	Municipal District	48	–	–	12	–	–	–	–	–	36	–	–	–	–
NH	Northern Hamlet	9	–	–	–	–	–	–	–	9	–	–	–	–	–
NL	Nisga'a Land	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–
NV	Northern Village	13	–	–	–	–	–	–	–	13	–	–	–	–	–
NVL	Nisga'a Village	5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	5	–	–	–
P	Paroisse (Municipalité de)	265	–	–	–	–	265	–	–	–	–	–	–	–	–
PAR	Parish	152	–	–	–	152	–	–	–	–	–	–	–	–	–

suite à la page suivante

Genre de SDR (suite)		Total	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nt
R	Réserve indienne – Indian Reserve	1 047	1	4	24	19	31	145	78	169	88	487	4	2	–
RC	Rural Community	1	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
RDA	Regional District Electoral Area	165	–	–	–	–	–	–	–	–	–	165	–	–	–
RG	Region	1	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
RGM	Regional Municipality	4	–	–	3	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–
RM	Rural Municipality	417	–	–	–	–	–	–	120	297	–	–	–	–	–
RV	Resort Village	43	–	–	–	–	–	–	–	43	–	–	–	–	–
S-E	Établissement indien – Indian Settlement	28	–	–	–	–	5	6	4	1	4	3	5	–	–
SA	Special Area	3	–	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	–	–
SCM	Subdivision of County Municipality	28	–	–	28	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
SET	Settlement	31	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13	15	3
SM	Specialized Municipality	2	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–
SUN	Subdivision of Unorganized	90	90	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
SV	Summer Village	52	–	–	–	–	–	–	–	–	52	–	–	–	–
T	Town	794	286	7	31	27	–	111	52	147	110	15	3	4	1
TI	Terre inuite	10	–	–	–	–	10	–	–	–	–	–	–	–	–
TL	Teslin Land	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–
TP	Township	245	–	–	–	–	–	245	–	–	–	–	–	–	–
TR	Terres réservées	9	–	–	–	–	9	–	–	–	–	–	–	–	–
UNO	Non organisé – Unorganized	147	–	–	–	–	110	17	11	2	–	–	2	2	3
V	Ville	271	–	–	–	–	271	–	–	–	–	–	–	–	–
VC	Village cri	8	–	–	–	–	8	–	–	–	–	–	–	–	–
VK	Village naskapi	1	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–
VL	Village	647	–	–	–	69	87	11	23	307	105	40	4	1	–
VN	Village nordique	14	–	–	–	–	14	–	–	–	–	–	–	–	–

---

## Références

- McNiven, C., H. Puderer et D. Janes. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : description de la méthodologie*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-2. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- McNiven, C. et H. Puderer. 2000. *Délimitation au Nord canadien : un examen de la relation nord-sud au Canada*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-3. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Mendelson, R. 2001. *Les structures géographiques comme variables de recensement : se servir de la géographie pour analyser les phénomènes sociaux et économiques*. Série de documents de travail no. 2001-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Puderer, H. 2000. *Présentation de l'aire de diffusion pour le Recensement de 2001 : une mise à jour*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-4. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Rambeau, S. et K. Todd. 2000. *Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) accompagnées de données du recensement*. Série de documents de travail de la géographie no. 2000-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2000. "Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie." Approuvée le 31 mars 2000. *Manuel des politiques*. Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada. [http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform\\_f.htm](http://dissemination.statcan.ca/francais/concepts/inform_f.htm)
- . 2002a. *Dictionnaire du recensement de 2001*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-378-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002b. *Le recensement de 2001 en bref*. Recensement de 2001 de Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 92-379-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002c. *Chiffres de population et des logements*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 93-360-XPB confirmed?). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002d. *Classification géographique type. Volume I*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-571-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.
- . 2002e. *Classification géographique type. Volume II*. Recensement de 2001 du Canada. (Statistique Canada no. au catalogue 12-572-XPB). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

---

Weiss, C. et A. Akuoko-Asibey. 1998. *Tests automatisés de la superficie des terres pour le recensement de 2001: résultats préliminaires obtenus en utilisant les fichiers numériques cartographiques de 1996*. Série de documents de travail de la géographie no. 1998-1. Division de la géographie. (Statistique Canada no. au catalogue 92F0138MPF). Ottawa: Ministre responsable de Statistique Canada.

## Produits et services de la Géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 2001. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

### 1. Cartes de référence

Les cartes de référence indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les codes des régions géographiques normalisées ainsi que les principaux traits culturels et physiques, comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs. Plus de 5 600 cartes de référence sont disponibles pour le recensement de 2001. Compte tenu des diverses tailles des régions géographiques, différentes échelles et couvertures de carte sont requises pour montrer le niveau de détail approprié. On trouvera ci-dessous la description de chaque série de cartes.

#### Cartes de référence nationales

- 92F0172XCB Cartes de référence – ensemble complet, recensement de 2001
- 92F0144XIB Divisions de recensement, 2001
- 92F0144XIB Régions économiques et divisions de recensement, 2001
- 92F0144XIB Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, 2001
- 92F0144XIB Classification des secteurs statistiques, subdivisions de recensement, 2001
- 92F0152XPF Carte de référence des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

#### **92F0149XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement**

La série de cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les codes des divisions de recensement (par exemple les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. La série comprend 22 cartes. Les échelles des cartes vont de 1/310 000 à 1/3 500 000.

#### **92F0145XPB Cartes de référence des secteurs de recensement, selon la région métropolitaine de recensement ou l'agglomération de recensement**

La série de cartes de référence des secteurs de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement ainsi que les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales des RMR ou des AR. Elles comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants. La série comprend 85 cartes, et une, deux, trois ou quatre d'entre elles couvrent chaque RMR ou AR. Elles sont produites à une échelle allant de 1/25 000 à 1/2 000 000 et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

#### **92F0146XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon le secteur de recensement, pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon le secteur de recensement couvre la totalité des 27 régions métropolitaines de recensement (RMR) et des 19 agglomérations de recensement (AR) comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chacune des cartes de la série couvre un

secteur de recensement (SR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celui-ci. La carte montre également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles (par exemple les rivières, les lacs et les voies ferrées) en arrière-plan.

La série comprend environ 4 800 cartes, soit en général une carte par secteur de recensement. Chaque carte mesure approximativement 27 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

### **92F0147XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon l'agglomération de recensement non divisée en secteurs de recensement couvre les petites agglomérations de recensement qui ne sont pas comprises dans le programme des secteurs de recensement. Chaque carte de la série couvre une agglomération de recensement (AR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. La carte montre aussi les limites des subdivisions de recensement (municipalités) ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

La série comprend environ 100 cartes, soit en général une carte par agglomération de recensement. L'échelle et la taille des cartes varient, et leurs dimensions maximales sont d'environ 91 cm sur 101 cm (36 po sur 40 po).

### **92F0148XPB Cartes de référence des aires de diffusion, selon la division de recensement pour les régions à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement**

La série de cartes de référence des aires de diffusion selon la division de recensement couvre les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Chaque carte de la série couvre une division de recensement (DR) et montre les limites et les codes des aires de diffusion de celle-ci. Elle montre aussi les limites des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement ainsi que les régions urbaines et les points représentatifs des localités désignées. Les cartes comportent des renseignements en arrière-plan tels que des rivières, des lacs, des voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits importants.

## **2. Produits de données géographiques**

Les produits de données géographiques contiennent les chiffres de population et des logements du recensement de 2001.

### **93-360-XPB Tableaux nationaux d'ensemble – Recensement de 2001**

Les tableaux nationaux d'ensemble donnent les chiffres de population et des logements d'après le recensement du Canada de 2001. Les niveaux de géographie sont le Canada, les provinces et les territoires ainsi que d'autres régions géographiques, dont les subdivisions de recensement (municipalités), les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Les tableaux indiquent le taux de variation de la population et des logements entre 1996 et 2001 pour certains découpages géographiques. On trouve aussi des données sur la superficie des terres et la densité de la population. Les limites géographiques étaient en vigueur au 1er janvier 2001.

**92F0150XCB GéoSuite, Recensement de 2001**

GéoSuite est un outil d'extraction de données, de recherche et de production de totalisations offert sur un disque compact qui contient le logiciel et les données. Il permet aux utilisateurs d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer les codes et les noms des régions ainsi que les chiffres de population et des logements. GéoSuite comprend la liste des cartes de référence des aires de diffusion (AD), ce qui facilite la recherche des cartes de référence des AD appropriées.

**92F0086XCB Chiffres des codes postaux**

**Nota** – Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

**Chiffres des codes postaux, recensement de 1996** comprend les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères indiqué par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, selon la région de tri d'acheminement (RTA- les trois premiers caractères du code postal) et selon la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel de type Windows qui permet aux utilisateurs d'exécuter des manipulations de données simples telles que la recherche de l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, l'importation de groupes de codes postaux pour lesquels on veut obtenir des données et l'exportation des groupes de codes postaux. Les documents de référence sont présentés sous forme électronique sur le disque CD-ROM.

**3. Produits d'information spatiale**

L'information spatiale présente le profil et l'emplacement des traits géographiques. Les limites, les réseaux routiers et les autres traits des régions géographiques normalisées sont offerts en format numérique permettant la cartographie et les applications du Système d'information géographique (SIG). Ces produits comprennent les Fichiers des limites cartographiques (FLC), les Fichiers du réseau routier (FRR) et les Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR).

**Fichiers des limites cartographiques (FLC), Recensement de 2001**

Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) contiennent les limites des régions géographiques normalisées ainsi que le littoral canadien et les lacs intérieurs de grande étendue, le tout étant intégré en une seule couche. Les coordonnées sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83). Les Fichiers des limites cartographiques (FLC) de 2001 remplacent les Fichiers numériques cartographiques (FNC) qui ont été produits au recensement de 1996.

Les Fichiers des limites cartographiques peuvent être utilisés conjointement avec les données du Recensement de la population, les données du Recensement de l'agriculture et d'autres données de Statistique Canada aux fins d'analyse des données et de cartographie thématique (avec un logiciel approprié). Les codes géographiques permettent de coupler les données statistiques et les limites des régions géographiques. Les FLC permettent aussi à l'utilisateur de créer de nouvelles régions géographiques en agrégeant des régions géographiques normalisées et de manipuler les données à l'aide du logiciel qu'il utilise. Sur le plan de la précision de localisation, les FLC sont compatibles avec les Fichiers du réseau routier et les Fichiers schématiques du réseau routier, lesquels peuvent fournir des renseignements géographiques supplémentaires pour les applications cartographiques.

92F0160XCF Fichier des limites cartographiques des provinces et des territoires  
92F0163XCF Fichier des limites cartographiques des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)  
92F0161XCF Fichiers des limites cartographiques des divisions de recensement et des régions économiques  
92F0167XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement unifiées  
92F0162XCF Fichiers des limites cartographiques des subdivisions de recensement  
92F0165XCF Fichier des limites cartographiques des localités désignées  
92F0166XCF Fichier des limites cartographiques des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement  
92F0168XCF Fichiers des limites cartographiques des secteurs de recensement  
92F0164XCF Fichier des limites cartographiques des régions urbaines  
92F0169XCF Fichiers des limites cartographiques des aires de diffusion

**92F0159XCF Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population, recensement de 2001**

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population contient l'écoumène de population généralisé fondé sur les données du recensement de 2001 relatives à la densité de la population et compte au moins un polygone d'écoumène pour chaque division de recensement (DR). Il peut être utilisé pour produire ces cartes thématiques statistiques à petite échelle.

Pour le recensement de 2001, l'écoumène de population comprend les îlots dont la densité de population est d'au moins 0,4 habitant au kilomètre carré (soit environ un habitant au mille carré). Afin d'assurer une meilleure visibilité sur les cartes thématiques à petite échelle au niveau de division de recensement, les polygones détaillées de l'écoumène sont généralisées, et les petites zones de représentation d'écoumène qui ne sont pas contiguës sont agrégées. Chaque division de recensement (DR) compte au moins une zone d'écoumène. Lorsqu'on utilise les limites de l'écoumène pour la production de cartes de répartition par points et de cartes choroplèthes, on obtient une représentation plus exacte de la répartition spatiale des données dans les régions géographiques normalisées.

Le Fichier des limites des divisions de recensement – Écoumène de population est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il est disponible gratuitement sur Internet ou est offert sur CD-ROM. Ce fichier n'est pas un fichier des limites cartographiques. Il est offert avec son propre guide de référence.

**92F0039XDF Fichier des limites des régions de tri d'acheminement**

**Nota** — Les produits sur les codes postaux pour le recensement de 2001 sont à l'étude. Ces produits devraient être diffusés au quatrième trimestre de 2002. Les produits contenant les données du recensement de 1996 continueront d'être disponibles jusque-là.

Le **Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996** est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada. Il décrit les limites des régions de tri d'acheminement (RTA), qui ont été établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. Après analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement.

**92F0157XCF Fichiers du réseau routier (FRR), Recensement de 2001**

Les Fichiers du réseau routier (FRR) contiennent une couche de données sur le réseau routier de l'ensemble du pays et une couche indiquant les limites provinciales et territoriales. La couche du réseau routier comprend les routes, les noms de routes et les tranches d'adresses (attributs d'arcs) ainsi que les codes géographiques identifiant les îlots, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement, et les provinces/territoires (attributs de polygones). Les tranches d'adresses sont indiquées principalement pour les grands centres urbains du Canada. La couche des limites provinciales et territoriales comprend des données hydrographiques (littoral canadien et lacs intérieurs de grande étendue) ainsi que les limites et les codes géographiques. Les coordonnées numériques sont exprimées en degrés de latitude et de longitude et sont fondées sur le Système de référence nord-américain de 1983 (NAD83).

Des Fichiers du réseau routier sont offerts pour le Canada, pour chaque province et territoire ainsi que par région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) divisée en secteurs de recensement.

**92F0158XCF Fichier schématique du réseau routier (FSRR), Recensement de 2001**

Le Fichier schématique du réseau routier (FSRR) contient certaines routes (avec leur nom mais sans les adresses) tirées des Fichiers du réseau routier (no 92F0157XCF au catalogue). Les routes incluses sont classées selon quatre niveaux de détail qui conviennent à la cartographie à petite et à moyenne échelles. Le FSRR peut fournir certains traits cartographiques de référence pour la production de cartes thématiques à l'aide des Fichiers des limites cartographiques. La précision de localisation du FSRR ne permet pas des applications telles que le cadastre, l'arpentage et l'ingénierie. Le FSRR ne comprend pas l'hydrographie.

Les Fichiers schématiques du réseau routier sont offerts pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) divisées en secteurs de recensement.

**4. Produits des attributs d'information**

Les produits des attributs d'information donnent des renseignements descriptifs sur les caractéristiques d'un produit. Ces fichiers comprennent : le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) et le Fichier des codes postaux par circonscription électorales fédérales (FCPCÉF).

**92F0027XCB Fichier de conversion des codes postaux (FCCP)**

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques du recensement de 1996 normalisées (telles que les secteurs de dénombrement, les municipalités, les secteurs de recensement, et ainsi de suite). Il fournit également les coordonnées x, y (latitude et longitude) pour un point qui représente l'emplacement approximatif de la région définie par le code postal afin de permettre des applications cartographiques.

Le FCCP est offert sous forme d'ensemble pour le Canada, les provinces, les territoires, les régions métropolitaines de recensement (RMR) et certaines agglomérations de recensement (AR). Un guide de référence est inclus.

**92F0027UCB Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) – mise à jour**

Le FCCP est mis à jour avec de nouveaux codes postaux tous les semestres et est disponible en janvier et en juillet. Les clients doivent acheter le FCCP au prix initial, et les mises à jour (92F0027UDB) ultérieures sont offertes à un prix de mise à jour ou d'abonnement. Le prix de mise à jour est un tarif uniforme qui, dans la plupart des cas, est beaucoup moins élevé que le prix initial. Un rabais additionnel de 25 % sur les mises à jour est offert aux abonnés. Pour bénéficier des avantages de

l'abonnement, le client devra déboursier au préalable le coût d'un fichier mis à jour par année, et ce jusqu'à ce que le FCCP représentant la géographie du recensement de 2001 soit diffusé.

Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standards pour le Canada ainsi que les provinces et les territoires. Un guide de référence est inclus.

### **92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)**

Le fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation électorale de 1996). Une circonscription électorale fédérale est une division territoriale élisant un député à la Chambre des communes.

Le FCPCÉF est un outil conçu pour être utilisé avec les fichiers administratifs contenant les codes postaux. En utilisant les codes postaux comme un lien, les données des fichiers administratifs peuvent être organisés ou totalisés par circonscription électorale fédérale. Ce fichier permet de lier plus de 680 000 codes postaux aux 301 circonscriptions électorales fédérales.

Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions. Un guide de référence est inclus.

### **92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) – Mise à jour**

Des mises à jour bi-annuelles du Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (FCPCÉF) sont offertes en janvier et en juillet. Les mises à jour diffusées en juillet fournissent les nouveaux codes postaux de janvier de la même année. Les mises à jour en janvier fournissent les nouveaux codes postaux de juillet de l'année précédente. Un guide de référence est inclus. Les clients qui achètent le Fichier des codes postaux par circonscription électorale fédérale (92F0028XDB) au prix initial peuvent acheter les mises à jour ultérieures (92F0028XDB) au tarif de mise à jour (voir le tableau 13).

Les mises à jour du FCPCÉF sont offertes sous forme d'ensemble standard pour le Canada et cinq régions.

## **5. Services géographiques**

Divers services sont offerts, y compris des services de cartographie personnalisée, des services de création de régions personnalisées (service de géocodage) et l'établissement de produits géographiques personnalisés.

### **97C0006 Service géographique personnalisé**

Si les produits réguliers ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, celui-ci il peut faire une demande spéciale pour obtenir des produits géographiques non normalisés. Par exemple, il est possible de produire un ensemble différent de fichiers géographiques, d'extraire des données spéciales de même que manipuler ou fusionner l'un ou l'autre des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, d'attributs, des limites et du réseau routier). Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

### **97C0005 Service de géocodage (création d'aires personnalisées)**

Le service de géocodage permet aux utilisateurs de définir les régions géographiques qu'ils souhaitent étudier (régions définies par l'utilisateur ou agrégation de régions géographiques du recensement normalisées) pour obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques

personnalisés sont élaborés à partir d'une agrégation d'îlots ou de côtés d'îlot, au besoin, dans les régions comprises dans le fichier du réseau routier. Les données de la région personnalisée ainsi créée sont transmises aux responsables du recensement pour que des totalisations soient établies. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de précisions.

**97C0007 Cartes géographiques personnalisées**

Des cartes thématiques et autres peuvent être produites pour répondre précisément aux besoins des clients. Contacter le bureau régional le plus près pour plus de détails.

## Entente de licence d'utilisation finale

### DROIT D'AUTEUR

Le gouvernement du Canada (Statistique Canada) est le propriétaire ou le concessionnaire de tous les droits de propriété intellectuelle (dont les droits d'auteur) rattachés à ce produit de données. Sur paiement de la redevance requise, vous ou votre organisme, selon le cas, (appelés ci-après «le titulaire de la licence») obtenez une licence non exclusive, incessible et non transmissible d'utilisation de ce produit de données conformément aux modalités de la présente entente. Cette licence ne constitue pas la vente d'une partie ou de la totalité des droits du (des) propriétaire(s).

### CONDITIONS D'UTILISATION

1. Tous les avis de droit d'auteur et de propriété et les conditions d'utilisation liés à ce produit de données doivent être communiqués à tous les utilisateurs de ce produit de données.
2. L'organisme titulaire de la licence ne doit pas transférer ce produit de données, ni l'emmagasiner dans un réseau électronique à l'intention de plus de trois (3) utilisateurs à moins d'obtenir au préalable une permission écrite de Statistique Canada et de payer les frais supplémentaires exigés.
3. Le titulaire de la licence ne doit louer, donner à bail, prêter, accorder en vertu d'une sous-licence, ni transférer ou vendre aucune partie du produit de données ni aucun des droits prévus par la présente entente à quelque personne à l'extérieur de l'organisme titulaire de la licence ou à quelque autre organisme.
4. Le titulaire de la licence ne doit ni désassembler, ni décompiler, ni décortiquer de quelque façon que ce soit les logiciels qui font partie de ce produit de données.
5. Le titulaire de la licence ne doit utiliser aucune partie de ce produit de données pour élaborer ou mettre au point tout autre produit de données ou tout autre service de données à des fins de diffusion ou de mise en marché.
6. Le titulaire de la licence a droit de faire un usage raisonnable du contenu de ce produit de données uniquement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements complémentaires extraits du produit de données dans de tels documents. Dans tous ces cas, la source des données doit être citée dans tous les documents et toutes les communications au moyen de la mention suivante qui doit figurer au bas de chaque tableau et graphique:  
*Source (ou «Adapté de», s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue du produit, et date de référence du produit.*
7. Le titulaire de la licence devra obtenir la permission de Statistique Canada avant de publier une quantité importante de données extraites du produit de données sous quelque format que ce soit.
8. Toute violation de la présente entente la rend nulle et sans effet. La présente entente sera automatiquement résiliée, sans préavis, si le titulaire de la licence ne respecte pas l'une quelconque de ses modalités. Suite à une résiliation, le titulaire de la licence doit immédiatement retourner ce produit de données à Statistique Canada ou le détruire et certifier sa destruction par écrit à Statistique Canada.

### GARANTIES ET DÉSISTEMENTS

Le produit de données est fourni «tel quel», et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, mais ne se limite pas à cette garantie. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages indirects, réels, consécutifs ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause, liés à l'utilisation du produit de données.

**ACCEPTATION DES CONDITIONS**

Il *VOUS INCOMBE* de veiller à ce que votre utilisation de ce produit de données soit conforme aux modalités de la présente entente et de demander préalablement à Statistique Canada la permission écrite d'utiliser le produit à des fins qui ne sont pas autorisées ou précisées dans la présente entente. Toute atteinte aux droits de Statistique Canada peut entraîner une procédure judiciaire.

**TOUTE UTILISATION QUELLE QU'ELLE SOIT DE CE PRODUIT DE DONNÉES ATTESTE QUE VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE.**

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à :**

Services d'octroi de licences  
Division du marketing, Statistique Canada  
Immeuble R.H. Coats, 9<sup>ième</sup> étage, section A  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6, Canada  
Courriel : [licensing@statcan.ca](mailto:licensing@statcan.ca)  
Téléphone : (613) 951-1122  
Télécopieur : (613) 951-1134

© Statistique Canada, 2002